



*Association de Recherche et d'Action Psychosociologique
(ADRAP)*

Contact : Jean-Luc Prades, 251 bis Route des Costes 06140 Tourrettes-sur-Loup
0615466436 jlprades@wanadoo.fr 0493593420

www.sociopsychanalyse.com

siret : 41051930000033 naf : 8559A déclaration d'activité : 930607725906

RAPPORT D'ETUDE

**au sein du
service diffus des mineurs non accompagnés**

(Fondation de Nice PSP Actes)

2020-2021

**Etude réalisée par l'ADRAP
(Association De Recherche et d'Action Psychosociologique)**

**Les « moments MNA »,
espace-temps transitionnels**

Chargé d'étude : Jean-Luc Prades (direction scientifique)

« Ici aussi c'est dur, mais ce n'est pas pareil »

Entretien avec un MNA

« C'est moins bien que le rêve mais quand même mieux que si j'étais resté au pays, et puis l'aventure n'est pas finie »

Entretien avec un ancien MNA

« Ils apprennent vite pour être adaptés mais peut-être pas pour être heureux ».

Entretien avec un groupe de salariés

PLAN D'ENSEMBLE DU RAPPORT

AVANT-PROPOS.....	
INTRODUCTION GENERALE.....	4
1. Sidérer/considérer.....	4
2. Etudes, jeunes, coronavirus.....	4
3. Le temps n'est pas un allié.....	5
4. Les vicissitudes de l'étude.....	5
5. Le chargé d'étude et les MNA.....	6
6. Quelques présupposés fondamentaux.....	7
I. PROPOSITIONS DE L'ADRAP.....	8
1.1. Objet.....	8
1.2. Méthodologie.....	8
1.3. Réalisation.....	9
1.4. Suite éventuelle.....	9
II. NOTE SUR LE SERVICE DIFFUS DES MNA.....	13
2.1. Naissance.....	13
2.2. Missions.....	13
2.3. Orientations.....	14
2.4. Quelques chiffres.....	14
III. CONSIDERATIONS GENERALES, PROBLEMES, ENJEUX ET ELEMENTS EN RAPPORT AVEC UNE APPROCHE DE LA LITTERRATURE SCIENTIFIQUE SUR LE SUJET	15
3.1. Déclaratif	15
3.2. Récit et traumatisme	16
3.3. MNA, des chiffres et des mots.....	16
3.4. Typologie.....	16
3.5. Mineur et étranger.....	16

3.6. Tensions : lutte pour la reconnaissance	17
3.7. Double contrainte, conflits et loyauté, secret.....	18
3.8. Ici et là-bas.....	19
3.9. Eux et nous.....	19
3.10. Identité, culture et vécu.....	19
IV. LES JEUNES PARLENT : RESTITUTION A PARTIR DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS	
4.1. Avant : retour au pays natal.....	20
4.2. Trajet : tu vois un autre choix ?.....	21
4.3. Maintenant : sécurité, solitude et précarité.....	25
4.4. Futur : à quoi tu rêves ?.....	27
V. LA PAROLE AUX SALARIES	30
VI. ANALYSE QUALITATIVE THEMATIQUE COMPLEMENTAIRE.....	34
6.1. L'idéal-type.....	34
6.2. Psychologie et sentiment abandonnique	35
6.3. Le choc des civilisations.....	35
6.4. Le mythe passé de l'Europe et la réalité trouvée.....	36
6.5. Inquiétudes.....	37
6.6. La course après le temps qui passe.....	37
6.7. Le passeur et l'argent.....	38
6.8. La famille restée au pays.....	39
6.9. Accompagner des jeunes en construction.....	
6.10. Vivre en France.....	39
VII. LA PHASE DE RESTITUTION (supprimée).....	40
CONCLUSION : LE « MOMENT MNA »	41
ANNEXES 1 à 8.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	50

AVANT-PROPOS

L'étude dont il est question ici a subi – au cours de son élaboration - des modifications suffisamment importantes pour qu'elles soient énoncées dès le début de cette restitution.

La première a concerné le temps de sa réalisation qui a dû être étiré en raison de la pandémie qui a rendu impossible les visites sur site à certains moments mais aussi plus difficile d'y faire venir les jeunes MNA aux rendez-vous fixés.

La seconde modification s'est déroulée à la fin de l'étude, au moment de la phase de restitution orale aux personnes y ayant participé puisqu'elle a dû être ajournée en raison de conditions sanitaires, plus d'un an après le début de la pandémie. En reportant cette phase après le rendu de l'étude aux commanditaires, cette dernière s'est privée – dans un premier temps - d'un apport non négligeable, apport comblé en partie par une restitution faite aux cadres, comme nous l'expliquons dans la note qui lui est consacrée (Chapitre VIII).

La troisième, enfin, a touché à la conception même de l'étude puisqu'au départ orientée sur le parcours des jeunes ; cette option s'est vite trouvée dans l'impasse parce que les jeunes interrogés sur leur pays d'origine, sur les raisons de leur départ, sur les conditions de leur trajet... avaient tendance à ne « servir » à l'intervenant qu'un « plat réchauffé », c'est-à-dire ce qu'ils avaient dit à la police en entrant en France et répété parfois cinq fois (ou plus) à tous ceux qui voulaient les évaluer pour savoir s'ils devaient pouvoir rester ou être « refoulés ». De sorte que, comprenant qu'il serait difficile d'obtenir une autre version de leur périple et de ce qui était à l'origine de leur départ, il est apparu au chargé de recherche qu'il devait faire glisser le contenu de l'étude vers un questionnement tournant autour du présent, de leur conditions de vie, moment moins étudié et sans doute plus intéressant, qui avait l'avantage de permettre de déboucher sur une réflexion d'ensemble du fonctionnement du service, de ses difficultés éventuelles et de propositions s'y rapportant. Dès lors, si les entretiens avec les jeunes étaient tout aussi nécessaires, d'autres avec les salariés devaient s'y ajouter ; ainsi des entretiens avec tout le personnel ont-ils été organisés, y compris avec la secrétaire, un surveillant de nuit, une psychologue, des anciens MNA.

Près de vingt visites sur site ont été programmées par la coordonnatrice qui doit d'abord être remerciée pour sa compétence, sa disponibilité et sa gentillesse comme des remerciements doivent également aller à l'endroit de tous ceux qui ont bien voulu répondre à nos questions et parler sans crainte.

Constatation suffisamment rare pour être mentionnée et qui illustre assez bien le travail d'une équipe professionnelle, disponible pour les jeunes pas seulement par ce qu'elle le dirait : on sait bien que, dans ce milieu, l'utilisateur est dit toujours placé au centre du projet (c'est d'ailleurs la loi) et on sait tout aussi bien que les observations des pratiques ne le confirment pas toujours, tant il est vrai que ce que

font les gens importe bien davantage que ce qu'ils disent. Une seule illustration suffira : il existe dans cette équipe un téléphone dit « d'astreinte » avec un numéro unique à la connaissance de tous les jeunes qui peuvent appeler à tous moments (ils ne s'en privent pas). Un tel outil montre, à lui seul, la visée du projet, la sécurité qu'il procure aux jeunes, la disponibilité des travailleurs sociaux et leur polyvalence puisque celui (ou celle) qui en est détenteur (trice) doit pouvoir répondre à tous moments à n'importe quel problème rencontré par n'importe quel jeune. Ce téléphone est ce que l'analyse institutionnelle appelle un « analyseur » (Lourau, 1970) parce qu'il est capable, par sa seule présence, de dire quelque chose de l'institution, de la pratique qui s'y déploie, de révéler les contradictions toujours présentes qui la traversent aussi (par exemple, en sécurisant les jeunes, le téléphone « aliène » celui qui le détient).

Ainsi, comme nous le verrons plus bas, si les pratiques observées au bénéfice des jeunes sont plutôt remarquables, elles contiennent possiblement des effets contraires qu'il faut anticiper : la fatigue et l'épuisement de certains salariés, par exemple, en sont, et méritent que nous y prêtions attention.

Pour l'ADRAP, Jean-Luc Prades, mars 2021

INTRODUCTION GENERALE

1. *Sidérer/considérer*

« Devant des événements aussi violents que la « crise des migrants », écrit Marielle Macé¹ (2017), il est plus commun, plus immédiat de se laisser sidérer que de considérer ». Ce qui fait la sidération, c'est l'abondance des images de campements, de noyades, de souffrance et de misère, de disparitions² qui conduit à la compassion, sentiment toujours plus élevé que l'indifférence. « Considérer, poursuit la même, c'est « faire cas de », tant il paraît si difficile, accoutumés que nous sommes aux images massives dans un flux incessant, « d'y voir des existences vécues, dans leur aventure, leur concrétude, leur quotidien, leur intimité psychique ». Sidérer/considérer : « exercer deux fois sa *patience*, une fois pour le *pathos*, une fois pour la connaissance »³. C'est donc au second temps de la patience que l'auteur de ces lignes convie plutôt le lecteur sans pour autant ignorer la sidération qu'il a pu vivre à certains moments de cette écoute.

2. *Etude, jeunes et coronavirus*

L'étude devait à l'origine se dérouler le quatrième trimestre 2020. Mais la pandémie coronavirus 19, les confinements et un foyer d'épidémie déclaré au sein même du groupe de MNA ont contraints l'intervention à l'arrêt et à reporter les visites sur site (toutes se sont déroulées sur un site unique : une MECS, Maison d'Enfants à Caractère Social, à laquelle le service est rattaché)

Les entretiens avec les MNA ne sont pas seulement difficiles, comme on a pu le lire, en raison des traumatismes vécus par beaucoup d'entre eux ; ils le sont aussi à cause d'une langue française parlée approximativement par certains (ceux en particulier qui n'ont jamais fréquenté l'école, et ne savent ni lire, ni écrire) et dont la compréhension a été gênée par le port du masque rendu obligatoire pendant la pandémie et donc pendant les entretiens. Mais il n'a pourtant pas eu besoin de faire appel à un interprète.

Il y a eu aussi la pandémie et les mesures sanitaires correspondantes auxquelles il convient d'ajouter les effets sociaux et économiques collatéraux, en particulier les ruptures de contrats d'apprentissage.

Par ailleurs, « Les MNA sont des sujets difficiles à mettre en confiance. Outre la différence de langue et de repères culturels, leur adaptation de façade et la neutralisation affective ne les rendent pas d'emblée enclins à l'introspection ni à la confiance. Cela en fait des *sujets presque impénétrables*, au bord du clivage

¹ Marielle Macé, *Sidérer, considérer. Migrants en France, 2017*, Paris, Editions Verdier, 2017

² Par exemple, « En Espagne, la quête des migrants disparus », article paru dans *Le Monde* du 12 mars 2021 où on peut lire : « En Afrique, en Espagne, en France, des milliers de personnes cherchent en vain leur fils, leur mari, leur père ».

³ Didi-Huberman, cité par Macé, op.cit

entre leur ancienne identité et la nouvelle constituée »⁴. La plus grande difficulté étant de travailler avec le doute de leur régularisation administrative, associée aux « mensonges en pagaille : âge, nationalité, nom, voyage, isolement ou relations familiales » (Bricaud, 2012).

3. *Le temps n'est pas un allié*

La nature même de cette étude, réalisée en un temps restreint, n'est pas de l'ordre de l'accompagnement (comme en analyse des pratiques ou en supervision) : *le chercheur ne travaille pas avec le temps comme allié* ; il ne peut pas compter sur l'instauration d'un cadre à la fonction contenante (Kaës, 1979), encore moins avec un cadre conçu comme environnement maternel suscitant continuité et sécurité du sujet (Bleger, 1979) pas plus qu'il ne peut compter sur la dimension temporelle permettant associations et transferts (comme en psychanalyse) ou une élaboration collective (comme en sociopsychanalyse : Mendel, 1992 ; Prades, 2017). Il n'est pas dans l'idée de les accompagner, de les aider, de les soigner ... encore que la parole en elle-même, avec un tiers plutôt neutre (l'intervenant met beaucoup l'accent sur cet aspect lors de la présentation) introduit une dimension auto-thérapeutique que nous avons déjà pointée lors d'études précédentes (Prades, 2019 ; 2020). Mais elle n'est pas l'objectif de l'étude.

4. *Les vicissitudes de l'étude*

Si ce but n'a pas changé, les péripéties que nous venons d'évoquer ont conduit le chargé d'étude à modifier sensiblement ses objectifs et sa pratique : après quelques entretiens avec les jeunes, il s'est vite rendu compte qu'ils ne l'aideraient pas beaucoup quant à la connaissance de leur situation dans leur pays natal, ni sur leur trajet : les enjeux et le poids de leur régularisation éventuelle future les conduisent inéluctablement à en rester à ce qu'ils ont dit à la police en entrant en France et lors de leur évaluation d'orientation. Dès lors, des questions ont été ajoutées au guide d'entretien visant à majorer celles relevant de « l'ici et maintenant », de leur vie quotidienne en rapport avec l'apprentissage et l'accompagnement des travailleurs sociaux. Ainsi, le nombre d'entretiens avec les jeunes a diminué (passant de 30 prévus à 25), comme ceux des « histoires de vie » (de 4 à 2) et entretiens de groupes (4 à 2)⁵ ; inversement, ceux réalisés avec les

⁴ Alexandre Sinanian, Florence Robin-Poupard, « Traumatismes et secrets : les enjeux de la relation clinique avec les mineurs non accompagnés », *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n° 15, 2018

⁵ Dans la mesure où il n'était pas possible de vérifier l'exactitude des récits relatifs - au pays natal, à la famille, aux motivations de départ, aux faits liés au trajet - les histoires de vie perdaient une part de leur intérêt d'autant plus qu'il s'avérait difficile de trouver une unité laissant plutôt la place à des histoires « pleines de trous ». Par contre, les jeunes se trouvaient être plus bavards lorsqu'il s'agissait de parler de leur vie actuelle. Par ailleurs, concernant les groupes, au moment de l'étude, il n'y avait qu'une seule fille (qui a été interrogée) rendant la constitution d'un groupe « fille » impossible.

salariés ont été augmentés (de 2 à 6) – avec des entretiens pas prévus avec la psychologue, un surveillant de nuit, la secrétaire et des anciens MNA⁶ - parce que justifiés par la nouvelle perspective moins en rapport avec le passé et le trajet des jeunes qu’avec la vie quotidienne en France (en lien avec l’accompagnement qui les y aide). L’étude s’applique à mieux cerner cette *transition des jeunes en ce moment particulier* (en France, sous couvert de la protection de l’Enfance) entre un monde (l’enfance, le pays natal) à un autre, celui de l’âge adulte qui leur faudra préparer et vivre dans un autre pays.

5. *Le chargé d’étude et les MNA*

Le chercheur possède au mieux ses connaissances, sa méthodologie, ses guides d’entretien, son expérience et sa bienveillance. Il se déplace dans un lieu le plus neutre possible (pas dans les lieux d’habitation). Il doit faire avec les jeunes tels qu’ils sont (ou qu’ils paraissent être), certains plutôt à l’allure de rescapés, d’autres étrangement lisses, d’autres encore carrément « cabossés » (selon l’expression d’une éducatrice) ; certains confiants et d’autres plus « défensifs » ; certains allant de l’avant et d’autres plus hésitants, certains joyeux et ouverts et d’autres repliés sur eux-mêmes. En somme, des êtres humains ! Comme on en trouve partout aujourd’hui, peut-être plus qu’autrefois, portant seulement sur leurs visages un peu plus que les autres l’inquiétude du monde.

Ces jeunes (dont l’âge moyen d’arrivée en France est de 16 ans, et dans le service dix-sept ans, se voient confiés à l’Aide Sociale à l’Enfance puis orientés dans des institutions du type de celles qui nous concernent ici. Mais ils ne le sont pas comme s’ils étaient placés dans un foyer ou une famille d’accueil : ils le sont dans le « diffus », c’est-à-dire dans des appartements où ils sont deux, parfois trois ou seuls. Des surveillants de nuit les visitent deux fois par nuit (avec un rôle premier de surveillance où ils pointent leur passage justifiant de la présence du jeune) puisqu’ils sont mineurs, et à ce titre ne peuvent pas sortir quand ils veulent ou recevoir qui ils veulent à n’importe quelle heure. Ils sont également « suivis » par un travailleur social dont chacun est référent de sept ou huit jeunes. Ils suivent presque tous un apprentissage à des métiers en tensions (c’est-à-dire susceptibles de déboucher sur des emplois pérennes) dans des petites entreprises (pour la plupart) où ils semblent plutôt appréciés. « Ces jeunes, dit un responsable d’une grande association française, ont une capacité d’entraînement auprès des autres jeunes qu’ils fréquentent car leur volonté pour s’intégrer est très forte. Ils consacrent toute leur énergie à ça »⁷. « Pour l’instant, la seule chose qui m’intéresse, c’est avoir mes papiers, mon CAP, un travail pour payer mon loyer et pouvoir envoyer un peu d’argent à ma mère » (Entretien n° 18). Cette obsession est à la fois une force mais aussi une faiblesse comme nous le verrons plus bas.

⁶ Les entretiens individuels des salariés ne font pas l’objet de citations référencées, cela les rendrait reconnaissables.

⁷ Dans *Libération* du 1^{er} février 2021, « Petits patrons et jeunes migrants. Unis par les liens de l’apprentissage » ; journal qui a consacré ce jour-là quatre pages entières à ce sujet.

6. Zone de rupture transitionnelle et théorie des moments

Entre-deux, entre deux ruptures comme – par analogie – ce que dit Winnicott (1951 ; 1971) de l'objet transitionnel avec sa double coupure (l'une à la naissance, décollement du placenta ; l'autre plus institutionnelle, d'avec la mère). Le MNA, devra assumer encore une double coupure que l'analyse transitionnelle étudie⁸, l'une d'avec le pays natal, l'autre d'avec l'institution de passage vers le monde des adultes, cet autre monde qu'est l'Europe.

Dans ce SAS, et suivant « la théorie des moments » développée par le philosophe Henri Lefebvre⁹, le jeune – comme tout être humain – fera valoir ses capacités plus ou moins grandes à créer des moments et construira sa vie autour de temps distincts (organisationnels et imaginaires), ceux du travail et du repos d'abord, différents moments investis inégalement suivant les individus et les classes sociales, les sociétés et les époques. Comme nous venons de le voir, *ces jeunes sont amenés à compartimenter leur vie et même à la réduire à sa dimension adaptative et intégrative, prémisse à leur régularisation. Ils l'instrumentalisent. Le rôle du service d'accompagnement serait en quelque sorte de les aider à cette tâche mais aussi à accéder à d'autres moments et à les associer.*

7. Quelques présupposés fondamentaux

Disons-le : le premier des présupposés fondamentaux (comme on dit en philosophie) de cette étude n'est pas de rendre ces jeunes « présentables » (c'est-à-dire correspondants à une idée positive qu'on aurait d'eux) mais de leur permettre de se doter d'une *visibilité crédible* quitte à décevoir ceux qui voudraient qu'il en soit autrement (par leur stigmatisation ou au contraire par un éloge excessif inspiré par le courage dont ils feraient preuve). Le second présupposé, *lié à l'impossibilité de construire un « cadre totalement rassurant »*, est précisément de jouer du contraste avec ce qu'ils connaissent de l'accueil en France en passant rapidement sur leur histoire de vie pour nous concentrer sur quelques points particuliers moins étudiés habituellement. Ainsi en est-il de la vie « ordinaire » qu'ils vivent en France, entre deux rivages, celui d'avant et celui qui les verrait stabilisés, c'est-à-dire à un *moment de transition* vécu dans un *contexte nouveau* et à un âge de *construction de l'identité*. Le troisième présupposé est d'*éviter*, autant que faire se peut, *tout déterminisme excessif* en partant d'une idée de départ que traduirait celle qu'énonce ce jeune ; « On cherche une vie meilleure, pas forcément une destination¹⁰ ». Par exemple, l'arrivée à Nice n'est pas toujours préméditée par les jeunes : c'est seulement la grande ville proche de la frontière

⁸ René Kaës, « Introduction à l'analyse transitionnelle » dans René Kaës et al., *Crise, rupture et dépassement*, Paris, Dunod, 1997

⁹ Henri Lefebvre, *La somme et le reste*, Paris, Belibaste Editeur, 1973

¹⁰ Dans *Libération*, op.cit.

italienne, donc sur le chemin de l'exil. Quatrième et dernier présupposé fondamental : si l'étude peut conduire à quelques préconisations étant susceptibles d'être utiles aux praticiens de terrain, elles ne sauraient fournir un catalogue de recettes convenues ayant pour seule fonction de la soupoudrer de mesures concrètes. Ne seront retenues que des *propositions* jugées, selon nous, *pertinentes et réalisables*.

I. PROPOSITIONS DE L'ADRAP (issues du devis)

Pour le compte de la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre, Actes

1. 1. Objet : il s'agira d'identifier les parcours des jeunes accueillis, les problèmes qu'ils rencontrent et leurs projets en relation avec les propositions d'accompagnement. Il faudra faire émerger les idéaux types¹¹ susceptibles d'aider à mieux connaître cette population, à la rendre plus visible, en vue d'une amélioration de son accompagnement. La proposition s'inscrit dans la suite de celles concernant les deux études déjà réalisées sur la Plateforme Jeunes¹² : elle aura en commun avec elles une méthodologie proche mais elle s'en différenciera sur quelques points ayant trait à la nature de la prise en charge et aux caractéristiques des jeunes. Les guides d'entretien devront en particulier tenir compte du fait que ces jeunes sont mineurs (supposant certaines autorisations) même si ces entretiens sont évidemment anonymes et que certains d'entre eux ne parlent pas français.

1.2. Méthodologie de l'étude :

Première phase : étude

- 30 entretiens individuels environ (sur les 48 jeunes accueillis) à l'aide de guides d'entretien semi-directifs¹³ et des histoires de vie¹⁴;

¹¹ Pour Max Weber, l'usage d'un idéal type permet de dresser un tableau de pensée homogène qui n'a pas pour finalité de retranscrire la réalité : c'est seulement un guide pour la construction d'hypothèses. L'idéal type n'est pas un idéal en termes de valeurs, mais une conception en termes de caractéristiques. Son élaboration repose sur l'observation des faits. La notion véhiculée par un idéal type est une validation de l'idée telle qu'elle s'incarne dans les faits. Par définition, l'idéal type est une reconstruction stylisée dont l'observateur a isolé les faits les plus significatifs d'une réalité. Il s'agit donc d'un modèle d'intelligibilité dont l'utilité réside dans le fait qu'il est un outil pour étendre le sujet de réflexion et optimiser sa compréhension (Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Presses/Pocket, Paris, 1991).

¹² La première étude, sous le titre « Plateforme jeunes, un support contre l'instabilité » a paru, sous une forme raccourcie dans *Les Cahiers de l'Actif*, n° 512-513, 2019.

¹³ Les « entretiens semi-directifs » sont « directifs » dans la mesure où ils comportent des questions communes à tous les entretiens afin que les réponses des divers groupes ou personnes puissent être comparées entre elles ; « semi » parce que les entretiens se composent également de questions propres aux groupes ou personnes ou bien peuvent être ajoutées par l'intervenant au cours de l'entretien.

¹⁴ Histoires de vie (ou récits de vie) : témoignage de nature biographique, en ce sens unique. Dans le cas présent, il s'agira d'un élément d'une recherche plus générale qui prendra la forme de récits de vie croisés (Poirier et al., *Les récits de vie, théorie et pratique*, PUF, Paris, 1993).

- 4 entretiens de groupes de jeunes (entretiens semi-directifs de groupes homogènes¹⁵ ou pas : 1 groupe filles, 2 groupes spécifiques (à déterminer en fonction du contenu des entretiens individuels et des caractéristiques des individus), 1 groupe mixte (jeunes pris au hasard) ;
- 2 entretiens avec les salariés et la direction ;
- Synthèse finale, contextualisée et comparée, avec des préconisations éventuelles d'actions correctrices.

Deuxième phase : restitution

- *Analyse qualitative restituée* d'abord oralement aux jeunes eux-mêmes et aux salariés et commanditaires ;

Troisième phase : rédaction d'un rapport.

1.3. *Réalisation de l'étude* : Association De Recherche et d'Action Psychosociologique (ADRAP) ; sous la direction scientifique de Jean-Luc Prades, Docteur en sociologie (Université Côte d'Azur)¹⁶ ;

Temps de réalisation : d'octobre à décembre 2020 (sauf report du aux suites de la pandémie).

1.4. *Suite éventuelle* :

Dans un second temps, une intervention de type psychosociologique sera proposée qui comprendrait la réunion 3 fois par an de 2 groupes homogènes de jeunes et d'un comité de suivi composé de salariés avec la rédaction d'écrits à l'issue de chaque réunion. Elle permettrait de poursuivre l'étude par d'autres moyens, de la compléter à partir d'un « suivi » au long cours, de permettre une élaboration collective permettant à chacun des jeunes le développement de leur « actepouvoir ¹⁷ », leur socialisation, dans un dispositif dynamique.

¹⁵ Les groupes homogènes sont utilisés et théorisés par la sociopsychanalyse (Gérard Mendel, *La société n'est pas une famille*, La Découverte, Paris, 1992); dans le cas de certaines études, comme c'est le cas ici, l'homogénéité pourra être établie en fonction des caractéristiques des 30 personnes présentes : par exemples, l'âge, le sexe, ...).

¹⁶ Derniers ouvrages publiés : *Figuras de la psicociologia. De la critica de Taylor al actepoder de Gérard Mendel*, Lugar Editorial, Buenos Aires, 2018 ; *Introduction à Gérard Mendel. Une anthropologie et une clinique*, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation », Paris, 2018 ; *La démocratie sclérosée*, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation », Paris, 2020 ; *L'institution revisitée* (sous la dir., avec G. Monceau), Nouvelle Revue de Psychosociologie, n° 30, 2020.

¹⁷ L'actepouvoir est le concept central de la sociopsychanalyse : il renvoie à une conception psychosociale du pouvoir, le pouvoir sur nos actes et les effets de nos actes, y compris inconscients. Cf. Gérard Mendel, op.cit., 1992 et Jean-Luc Prades, *Du pouvoir sur nos actes*, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation », Paris, 2017.

II. NOTE SUR LE SERVICE DIFFUS DES MINEURS NON ACCOMPAGNES¹⁸

2.1. *Naissance.*

Ce service a été créé en 2019 au sein d'un des trois secteurs (le secteur enfance-jeunesse-famille) de la Fondation de Nice PSP Actes (grande association, plus de 320 salariés) dont la dynamique d'ensemble s'appuie sur deux orientations stratégiques : le développement du pouvoir d'agir et l'innovation sociale.

Le département des Alpes-Mmes a lancé en janvier 2019 un appel à projets destiné à la création de 204 places d'hébergement en diffus pour prendre en charge des MNA. En mars 2019, la Fondation a été autorisée à ouvrir 48 places, filles et garçons de 16 à 18 ans, avec un rattachement partiel de ce service à la MECS (La Guitare) : les premiers mineurs ont été accueillis en juillet 2019 avec objectif de recevoir les 48 fin décembre 2019 au sein de 24 logements. Au 31 décembre 2020, 74 adolescent.e.s (3 filles et 71 garçons) ont été accueillis et suivis (39 admis et 28 sortis).

2.2. *Missions.*

Les missions principales du service sont : l'insertion sociale et professionnelle, l'accompagnement médical, l'intégration dans la société française, l'accès au droit et à l'autonomie. Le principe « d'aller vers », qui est celui de la Fondation, se traduit ici par l'organisation de visites à domicile ; l'équipe pluridisciplinaire est composée de sept travailleurs sociaux (Educateurs spécialisés, Conseillers en insertion professionnelle, assistante de service social, Conseillère en Economie Sociale et Familiale et une coordonnatrice, un responsable d'activités et deux surveillants de nuit. Tous interviennent auprès de l'intégralité des jeunes même si chacun a la référence (en binôme) de 8 jeunes assurant une permanence de 8h à 23h, les surveillants de nuit effectuant en moyenne deux passages par nuit dans chaque logement de 23h à 7h du matin.

Le service ne reçoit que des adolescents ayant le statut de MNA attribué après la procédure dite « d'évaluation à la minorité » et confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance après avoir été reconnus comme mineurs en danger et qu'une saisine d'un juge pour enfants prononce un jugement en assistance éducative.

2.3. *Orientations.*

Les demandes d'orientations des MNA au sein des service diffus sont réalisées par les structures de « mises à l'abri, d'évaluation et d'orientation » (une association ou le Foyer de l'Enfance). Des protocoles précis sont instaurés concernant les modalités d'admission, l'accueil et l'accompagnement.

¹⁸ Les éléments qui suivent sont issus du *Rapport d'Activités 2019* et du *Bilan 2020* (Documents internes Fondation de Nice).

2.4. *Quelques chiffres.*

92% des jeunes sont inscrits dans un projet professionnel (en apprentissage dans une vingtaine de métiers parmi lesquels : boucher, cuisinier, jardinier, maçon ou peintre) ou scolaire, et 30% ont pu bénéficier de cours de français. 74% ont pu bénéficier d'une ouverture de compte bancaire. 100 % des demandes de garanties « visales » ont été attribuées.

La situation administrative des jeunes sortis est bonne puisque (exceptés 3 ayant eu des ruptures de parcours avec des départs anticipés) tous les autres jeunes étaient en possession d'un récépissé de demande de titre de séjour ou d'une carte de séjour (avec la mention, pour la majorité, de « visiteur »). 96% étaient en formation professionnelle à leur sortie et la moitié a pu accéder à une location dans le parc privé.

Ces résultats permettent aux cadres de dire : « Ce service fait un très bon travail. On répond à un besoin non-couvert. Le « suivi » est très sérieux (par exemple, la nuit avec les surveillants et le jour : sept visites par jour à domicile et qui ne sont pas que des passages ». Il y a aussi « un téléphone d'astreinte » attestant de la disponibilité totale de l'équipe » (Entretien avec le groupe encadrement).

III. CONSIDERATIONS GENERALES, PROBLEMES, ENJEUX ET ELEMENTS ASSOCIES A UNE APPROCHE DE LA LITTERRATURE SCIENTIFIQUE SUR LE SUJET

3.1. Déclaratif

Nous sommes évidemment, concernant les propos recueillis lors des entretiens individuels et de groupes, dans l'ordre du « déclaratif », avec tout ce que cela suppose d'écart entre ce qui est dit et la réalité des expériences. Les jeunes, par exemple, peuvent exagérer, même mentir, raconter une histoire qui n'est pas la leur ou, plus souvent encore, mentir par omission. Cette histoire qu'ils nous « servent », ils l'ont déjà racontée parfois sept ou huit fois avant. Ils peuvent en avoir construit une correspondant mieux aux critères qui permettront peut-être « d'être régularisé », plus en rapport avec ce qu'ils croient qu'attend celui qui écoute. Et le temps faisant son travail, ils peuvent finir même par croire vraiment avoir vécu cette histoire inventée sur certains aspects parce qu'elle serait tellement plus présentable, et moins susceptible de ranimer des blessures narcissiques. Bien-sûr. Mais l'ensemble des matériaux recueillis (entretiens individuels et collectifs, des histoires de vie) sont corrélés d'abord entre eux (ce que disent les jeunes, ce que disent les salariés), puis avec tout ce qui a pu être dit en dehors des entretiens, les observations sur le site, ce qui a été rapporté par les travailleurs sociaux et salariés, écrits par d'autres chercheurs pour d'autres études réalisées avec le même public¹⁹... Le croisement de l'ensemble finit par s'approcher d'une vision de la réalité plausible, *vraisemblable*.

3.2. Récit et trauma

Tout sujet traumatisé éprouvera des difficultés à se raconter. Les jeunes rencontrés ont tous vécus des traumatismes ; c'est pourquoi les histoires de vie ont été difficiles à mener à cause des récits trop fragmentés, marqués par la discontinuité, la difficulté à tenir la chronologie, les confusions entre passé et présent... Un entretien avec un jeune a duré très peu de temps : on peut le résumer ainsi : « Je ne voulais pas vraiment partir...Maintenant, c'est mieux : je mange et je dors bien mais j'ai mal aux dents... Je ne connais personne. Je ne suis pas bien (pleure). Je veux rester en France mais je regrette mon pays » (Entretien n° 23). Un récit qui ne se fait pas, ou mal, amène l'autre à le construire lui-même à sa place (Lachal, 2008). La tentation est trop grande, trop justement pour faire en sorte de ne pas y succomber, de laisser venir sans surinterpréter, sans trop en rajouter, quitte à faire triompher l'indétermination ou le doute.

¹⁹ Et même avec des jeunes un peu plus âgés (mais dont certains ont eu le même parcours) rencontrés précédemment : cf. les deux études précédentes sur la « Plateforme jeunes I, un support contre l'instabilité », version écourtée publiée dans *Les Cahiers de l'Actif*, n° 512-513, 2019 et, « Plateforme jeunes II : un espace transitionnel vers l'insertion. Un modèle reproductible », 2020.

3.3. MNA : des mots et des chiffres

Les mineurs non accompagnés, lorsqu'ils sont étrangers, sont définis par le Conseil de l'Union Européenne comme « les ressortissants de pays tiers âgés de moins de dix-huit ans qui entrent sur le territoire des Etats membres sans être accompagnés d'un adulte qui soit responsable d'eux, de par la loi ou la coutume, et tant qu'ils ne sont pas effectivement pris en charge par une telle personne »²⁰.

La question des mineurs non accompagnés (MNA) a commencé à préoccuper les pays occidentaux dans les années 1990 avec l'entrée en vigueur de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE, 1989) contemporaine de l'intensification de ces migrations. Il a fallu distinguer les migrations de mineurs de celles des adultes. On s'est très vite intéressé aux formes diverses prises par leurs migrations, à leurs motivations dont la première est le contexte social, économique et politique des pays d'origine.

Le nombre de MNA a doublé en trois ans (ils étaient 200 il y a 20 ans) : ils seraient 40 000 dont 25 000 seraient pris en charge en France ; 40% auraient moins de 16 ans. L'emploi du conditionnel s'impose car les remontées des chiffres des départements et les textes règlementaires eux-mêmes ne sont pas clairs s'agissant de savoir si les chiffres retenus doivent inclure ou pas l'ensemble des mineurs pris en charge (y compris ceux mis à l'abri provisoirement) ou seulement ceux confiés par décision judiciaire, d'autant que plusieurs évaluations²¹ peuvent concerner un même jeune.

3.4. Typologie

Angelina Etiemble (2002), par exemple, a proposé une *typologie* distinguant cinq catégories de jeunes migrants : les exilés, les mandatés, les exploités, les fugueurs et les errants²². Cette typologie est un idéal-type qui n'est pas figé et qui pourrait se démultiplier en autant de sous-catégories. De plus, certains jeunes peuvent cumuler ces caractéristiques ou passer d'une catégorie à une autre. On peut, par exemple, être exilé puis devenir exploité ou errant. Beaucoup de ceux que nous avons rencontrés (difficile d'être plus précis) participent très probablement d'une migration économique mandatée (plus ou moins explicitement) par la famille.

²⁰ Conseil de l'Union Européenne. Article 1 de la résolution du 26 juillet 1997 (97/C221/03).

²¹ Un arrêté du 20 novembre 2019 fixe six points clés relatifs aux entretiens d'évaluation sociale : l'état civil, la composition familiale, une présentation des conditions de vie dans le pays d'origine, l'exposé des motifs du départ et du parcours migratoire, les conditions de vie en France et le projet de la personne.

²² Angéline Etiemble, *Les mineurs isolés étrangers en France*, Etude réalisée pour la Direction de la population et des migrations, Quest'us, Rennes, 2002

3.5. Mineur et étranger

Quoi qu'on dise de la disparition des frontières en Europe, les itinéraires empruntés par les MNA sont de moins en moins simples et de plus en plus dangereux. Ils sont d'autant plus vulnérables qu'ils cumulent deux caractéristiques, *être mineur et être étranger*. Plus le pays d'accueil sera hostile à leur venue, et plus il développera une politique mettant l'accent sur la seconde en minorant la première, et inversement. Sur le plan juridique, être mineur renvoie au principe de protection et être étranger à celui de la sécurité, du contrôle et de la défense. Ce double statut juridique en fait une *figure contradictoire* (Bolzman, 2011) entraînant au mieux de la confusion, au pire des discriminations bien réelles (par exemple en appliquant des prix de journée différents pour l'accompagnement lorsqu'il s'agit d'enfants étrangers ou français). Plus directement, dans le département qui est le notre, un MNA en « diffus » coûte la moitié d'un jeune placé en MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social).

3.6. Tensions : lutte pour la reconnaissance et droit

Cette première thématique inaugure toute une série de *tensions* qui feront la trame de la présente étude, se traduisant par une lutte pour la reconnaissance²³ qui recouvre, comme le dit Axel Honneth²⁴, trois formes de mépris portant atteinte au physique, au droit et à la dignité. La dimension juridique : par exemple, l'une des questions récurrentes sera la détermination de l'âge des MNA puisqu'un grand nombre d'entre eux ne possèdent pas de papiers d'identité : sera souvent statué un âge approximatif (c'est pourquoi plusieurs jeunes rencontrés auront 18 ans le 31 décembre ou le 1^{er} janvier...). Ces décisions participent de la *construction des mineurs par la législation*. Il y a donc une *tension temporelle*, entre l'enfance et l'âge adulte, *que dira le droit* qui aura à trancher²⁵.

D'autres tensions liées à l'âge sont présentes dans ce que disent ces jeunes : alors qu'en Occident l'âge de l'adolescence s'est beaucoup élargie (vers le bas, à 12-13 ans pour certains, et vers le haut, à parfois 25-30 ans, l'entrée dans l'âge adulte ayant reculée, les MNA, eux, sont jugés adultes le jour de leur 18 ans...). Adultes (terme qui renvoie à la finitude), alors que - sous plus d'un aspect - ils sont plus proches de l'enfance et qu'on les traitera comme adultes ou comme enfants en fonction des problèmes posés et de ceux qui les traitent.

La dimension juridique est fondamentale si l'on se place du point de vue de la question centrale de la *régularisation*. La loi Sarkozy du 28 novembre 2003 a remis en cause les avancées précédentes puisqu'elle subordonne l'accès à la nationalité française des jeunes étrangers accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance

²³ Emmanuel Jovelin, « Les mineurs isolés étrangers à la recherche de la reconnaissance », in Claudio Bolzman et all. (sous la direction), « *Mineurs isolés* », *mineurs migrants séparés de leurs parents*, Paris, L'Harmattan, 2020

²⁴ Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les Editions du Cerf, 2010

²⁵ Certains jeunes intègrent le service sans la décision ait été prise et sont retirés si la décision ne leur est pas favorable (c'est-à-dire qu'il n'est pas été attesté que le jeune est mineur). Dans ce cas, on imagine la déception du jeune mais aussi la frustration et l'exaspération de ceux qui ont commencé à les accompagner.

au moins trois années. Ce qui signifie que cette prise en charge ait commencé à 15 ans pour prétendre à la régularisation à la majorité (18 ans). Or, l'âge moyen d'arrivée des jeunes rencontrés est entre 16 et 17 ans, les rendant éligibles à la nationalité française.

Tensions financières aussi : comment, avec un revenu du travail (apprentissage) de 500 euros arriver à payer son loyer et les charges fixes ?

Tensions dans les désirs mêmes : celui de partir et celui d'être avec les siens (avec la mère en particulier), entre les rêves d'un ailleurs et la nostalgie de ce qui a été et qui n'est plus par-delà la pauvreté et l'absence de perspectives, entre le risque de l'aventure et la sécurité du même et de la répétition.

3.7. *Double contrainte, conflit de loyauté et secret*

Les jeunes que nous avons rencontrés sont, dans l'ensemble, peu bavards s'agissant de leur histoire familiale et de leur venue. Il est rarement fait référence aux passeurs, à l'origine de l'argent qu'il a fallu donner pour traverser. Ils vont se taire (hypothèse) pour *rester loyal* à la famille et aux plis du secret liés à l'histoire familiale. Et, en même temps, ils sont sommés de raconter en détails leur histoire s'ils veulent obtenir des papiers ou l'Asile. Certains d'entre eux vivront cette *double contrainte* en s'obligeant à *inventer une histoire, à mentir*. Ainsi, parce que *conflictuel*, « tenir une position psychique cohérente semble complexe, voire impossible » (Sinanian, Robin-Poupard, 2018). Le mensonge, pour certains, reste la seule solution. Quoi qu'en disent certains, la famille est rarement totalement oubliée (les anciens MNA, par exemple, disent être toujours en relation).

3.8. *Ici et là-bas*

Autrefois, la question territoriale de la migration se limitait à deux termes : le pays d'origine et le pays d'accueil. Aujourd'hui, la dimension mondiale des flux migratoires oblige à penser différemment « ici » et « là-bas »²⁶ puisqu'ils investissent *plusieurs territoires*, et qu'entre les deux il y a parfois plusieurs mois quand ce n'est pas *plusieurs années* et donc *plusieurs vies* : « Je suis arrivé en Lybie, je me suis tout de suite fait des amis ; avec eux, je suis devenu une sorte de « gangster », on braquait tout le temps, il y avait beaucoup d'alcool et de drogue. Et tout cela a duré plus d'un an. Je me suis arrêté progressivement d'en prendre parce que j'étais malade et pas seulement physiquement, c'est dans ma tête que ça allait de pire en pire au point que j'avais des maux de tête qui m'empêchaient de penser. (...). Il fallait que je parte faire une autre vie » (Histoire de vie, n° 1).

3.9. *Eux et nous*

Etienne Tassin (2018), parlant des exilés, disait préférer considérer ce qu'ils font plutôt que ce qu'on croit qu'ils sont, pour éviter de tomber dans la diabolisation,

²⁶ Alain Tarrius, *Les nouveaux cosmopolitismes*, Editions de L'Aube, 2001

la victimisation ou la prolétarianisation. Cela suppose de se départir de ce partage entre « eux » et « nous » qui autorise condescendance ou mépris. Il ne faut pas oublier qu'à côté de la détresse, à côté des traumatismes bien réels, il y a la liberté dont on mesure la puissance par le prix payé et les risques encourus surmontant les pires épreuves, traversant les frontières, les mers et les désastres.

Le même auteur parle d'*extranéité* pour désigner les personnes exilées qui ne bénéficient pas des secours du droit. Ils ne peuvent ni compter sur la protection des autorités de leur pays d'origine puisqu'elles l'ont fui, ni sur celle des pays de transit puisqu'ils sont en situation irrégulière, ni sur celle du pays de destination puisqu'elles s'y rendent à leur insu. C'est la chance des MNA de pouvoir, eux, bénéficier de droits dans les pays d'accueil au titre de la protection de l'enfance.

3.10. *Identité, culture et vécu*

Aussi, majorer l'importance de la sédentarité locale comme source des hiérarchies identitaires devient de plus en plus discutable. Cette question n'est pas seulement conjoncturelle : elle a fait par le passé l'objet de débats théoriques de fond et de controverse, par exemple, entre Tobie Nathan (ethnopsychiatrie) et Didier Fassin²⁷. Ce dernier considère l'ethnopsychiatrie comme « la mise en application du culturalisme », privant l'autre de son universalité, de sa diversité, de sa rationalité et de sa condition sociale. Autrement dit, réduire l'individu à sa culture serait « la négation de son existence » faite de difficultés (économique, juridique, sociale) vécues au quotidien et qui le constituent. *L'identité ne serait pas seulement ni essentiellement l'origine, mais aussi et surtout le parcours.*

Les jeunes disent tous (ou presque) avoir beaucoup appris depuis qu'ils sont en France : « Chez nous, ce n'est pas qu'on n'apprend pas ; parce que, enfant, on est obligé de se débrouiller tout seul. C'est pourquoi, on sait faire plein de choses que les jeunes d'ici ne savent pas faire parce ce qu'ils ne sont pas obligés. Mais apprendre seul et apprendre un métier avec un patron qui vous montre et aussi aller à l'école, ce n'est pas pareil » (Entretien n° 9). Un ancien MNA dit, qu'une fois son CAP obtenu, il continuera des études. « C'est pour cela que je suis venu », ajoute-t-il.

Il y aurait donc, aussi, « la clinique de l'exil et du déplacement » pour parler comme Fethi Benslama²⁸ en raison de *l'allongement considérable du temps de « voyage »*, de la *diversité des profils*, de la *jeunesse de ces migrants* adolescents (qui est le temps de la construction identitaire), de la *complexité croissante des trajectoires* les conduisant à stationner plusieurs mois ou années dans plusieurs territoires. Mais dans le cas des jeunes concernés ici, il y a aussi ce temps de la prise en charge, de la transition, qui les conduit à s'insérer dans un monde par certains aspects, nouveau pour eux.

²⁷ Tobie Nathan, *L'influence qui guérit*, Paris, Odile Jacob, 1994 ; Didier Fassin, « L'ethnopsychiatrie et ses réseaux. L'influence qui grandit », et « Les politiques de l'ethnopsychiatrie », *L'homme* 153, 2000.

²⁸ Fethi Benslama, « L'illusion ethnopsychiatrique », *Le Monde* du 4 décembre 1996

IV. LES JEUNES PARLENT : RESTITUTION A PARTIR DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS²⁹

4.1 Avant : retour au pays natal

Enfin, il y a Papi Oura. C'est mon pote, et le seul du quartier qui a réussi. Ce n'est pas une légende. Je ne connais personne ayant un vrai travail ...mais j'ai un pote qui a réussi à entrer en Europe.

Pour ne pas me tromper, je balaye une dernière fois toutes mes options : je ne serai jamais propriétaire. Je ne suis pas un héritier. Je n'irai plus au lycée. Je n'aurai pas le bac. Je n'obtiendrai jamais un vrai métier ? Je ne veux pas être un quartierard qui zone. Je n'ai pas envie de devenir le donman qui agresse. Je ne veux pas ramasser les poubelles des chinois pour que dalle. Je ne me ferai pas exploiter comme mon père. Je veux une maison, une femme qui m'aime, des enfants en bonne santé qui fréquentent l'école, et le prix Nobel de mathématiques.

Oui, partir est la meilleure option. Toi qui me parlais de choix, tu en vois un autre ? Papi Oura, attends-moi s'il te plaît, j'arrive.

Ulrich Cabrel, Etienne Longueville, 2020³⁰

*Au bout du petit matin, le vent de jadis qui s'élève, des fidélités trahies,
Du devoir incertain qui se dérobe, et cet autre petit matin d'Europe...*

Aimé Césaire

Cahier d'un retour au pays natal (1947)

Deux questions concernaient le passé. La première visait à connaître le milieu familial, comment se passait la vie d'avant, d'avant se retrouver seul. La seconde espérait pouvoir cerner les raisons du départ et le choix (?) de la France³¹ comme destination.

La vie sans futur, la famille défaits

Lorsqu'on demande aux jeunes pourquoi ils sont partis, la réponse cumule souvent plusieurs types de réponse : le mal-être, l'absence de perspectives et une raison personnelle : « là-bas³², il n'y a rien et puis mon père est mort. Beaucoup sont partis et moi, après la mort de mon père, je n'avais plus de place, plus d'argent, je ne pouvais plus rien faire » (...). (Entretien n°1).

« La France, c'est à cause de la langue. Pourquoi Nice ? Vous allez vous moquer. Parce que, à l'OGC Nice jouait Ballotelli ! » (Entretien n°1).

²⁹ Guide d'entretien individuel (ANNEXE 1) et avec les groupes de jeunes (ANNEXE 2).

³⁰ Ulrich Cabrel, Etienne Longueville, *Boza !*, Editions Phillippe Rey, Paris, 2020

³¹ Certaines questions sont probablement vécues par ces jeunes comme dangereuses, voire discriminantes. Par exemple, à la question « Pourquoi avoir décidé de partir ? », la réponse est souvent d'abord évasive ; par exemple : « C'est un adulte qui m'a poussé ». Notons qu'ils ne disent jamais que c'est la famille.

³² Les noms (des personnes, cela va de soi) et du pays natal ne sont pas indiqués ; à la place, on dira : « là-bas » ou « au pays ».

« Chez nous, il y a des fractions, des clans. Il y a la pauvreté, et la politique aussi. Mon père me battait. J'étais fils unique. C'était très violent » (Entretien n°2).

« On n'était plus en sécurité. Beaucoup de manifestations. Tout le temps. J'ai perdu mon frère jumeau et mon père est mort d'une allergie. On avait tout arrêté, l'école... » (Entretien n°3).

« Mon père est mort. Je suis resté avec ma mère et ma sœur. Je suis parti avec un adulte, sans prévenir, sans autorisation de ma mère. Je n'ai pas payé de passeur, c'est l'adulte qui l'a fait ; je ne le connaissais pas beaucoup » (Entretien n°4).

« Mes parents travaillaient au champ. J'ai deux frères et une sœur. Et puis mon père est tombé malade. Alors on ne pouvait plus rien faire surtout qu'il y avait toujours des manifestations, pas d'école. J'en avais marre. J'ai regardé la télé pour voir des reportages sur la France. J'ai décidé de partir. On m'a dit : « tu peux y aller » (Entretien n°5).

« Mon père est très sévère. Ma sœur et moi sommes partis avec lui une semaine en Italie. Et là, nous nous sommes sauvées parce que mon père voulait marier ma sœur. Dans notre pays, c'est la culture, les filles se marient à 18 ans. Nous avons pris le train pour Nice et nous avons dormi le soir-même au commissariat. J'ai suivi car je savais que mon tour viendrait » (Entretien n°6).

« Mon père est mort (de vieillesse). Nous sommes restés avec ma mère et ma petite sœur qui vient de mourir sans rien. Ma mère a vendu ses bijoux pour que je parte » (Entretien n°7).

« Je suis parti avec une personne plus âgée. Je vivais dans un village avec mes parents et quatre frères et sœur, mais je n'avais aucun avenir. Il fallait partir » (Entretien n°9).

« Mon père travaillait dans les affaires et a eu un problème avec la police « corrompue » : il a fini en prison. Ma mère m'a dit de partir chez une amie à elle et finalement un chauffeur m'a conduit en Lybie où j'ai été abandonné sans argent » (Entretien n°10).

« Je suis parti en Lybie chez mon père. Puis il a été tué. On m'a mis dans un foyer » (Entretien n°11).

« Mon père m'a mis dans une école coranique, loin de la capitale. Je sortais une fois par mois. Le reste du temps : les règles coraniques. Je n'ai plus voulu y aller ; je voulais aller dans une école française. J'en avais assez, alors je suis parti. Ma mère m'a donné de l'argent » (Entretien n° 12).

« Mon père est mort, j'avais deux ans. Et puis, il y a eu un beau-père, les ennuis ont commencé : il m'a empêché d'aller à l'école, j'ai quitté mon village natal pour un autre où je gardais des moutons » (Entretien n° 13).

« Mon père est décédé, j'avais deux ans. Quelqu'un l'a tué pour prendre son travail. Je ne l'ai pas connu. Je n'allais pas à l'école, ma mère souffrait trop. Je faisais l'école buissonnière (c'est comme ça qu'on dit !) et puis un jour, je suis parti à la Capitale. Je dormais dehors, parfois, au bout d'un mois, deux mois, je

rentrais. Puis je repartais. Tout cela m'a brisé : je déteste la vie » (Histoire de vie n° 1).

« Ma mère est décédée ; mon père avait trois femmes et m'a mis en école coranique. Alors, j'ai décidé de partir » (Entretien n°15).

« Mon père est militaire et est en prison. Ma mère est décédée. J'étais chez la première femme de mon père mais ça n'allait pas du tout. Il a fallu que je parte » (Entretien n° 16).

« Mon père est décédé d'un accident de moto. Ma mère est partie au Mali. Le petit frère de mon père m'a recueilli, mais ça n'a pas duré longtemps ; il m'a vite retiré de l'école » (Entretien n° 17).

« Mon père est décédé d'un accident de voiture. Il avait trois femmes. J'ai vécu avec ma grande sœur. Mais c'était compliqué, je ne trouvais pas ma place. Il y avait trop de problèmes. Le mari ne pouvait plus payer pour moi. Mon avenir n'était pas dans cette famille. Alors, j'ai économisé et je suis parti au hasard, à la Capitale » (Entretien n° 18).

« Au pays, il y a mon père et mon grand frère. Ma mère est morte. Moi, je suis musulman, comme elle. Mon père et mon frère sont chrétiens. On a eu une mauvaise entente avec mon père sur la religion et l'école et mon frère m'a dit de partir » (Entretien n° 20).

« Chez moi, ça n'allait pas du tout. Avec mon père. Il boit. Je travaillais avec lui mais il dépensait tout l'argent » (Entretien n° 22).

« C'est mieux la France que notre pays, pour tout : c'est mieux organisé ; là-bas, pas de travail, pas d'argent et puis il y a beaucoup trop de gens pour un si petit pays » (Groupe de jeunes n° 2).

Le départ est souvent lié au décès d'un des parents ; le fait qu'il y aient plusieurs épouses peut redéfinir la place de l'enfant qui peut, précisément, ne plus avoir de place. Il devra partir et tenter sa chance ailleurs. Dans ce cas, le départ n'est pas choisi ; il s'impose comme l'alternative radicale à rester.

4.2. *Trajet : tu vois un autre choix ?*

D'autres questions relatives au trajet avaient pour but d'avoir quelques renseignements sur les difficultés supposées du voyage vers la France. Ses modalités. Son coût. Aussi une question sur l'idée qu'il avait de la France au regard de ce qu'ils ont trouvé.

Un voyage très long et très dur, souvent avec un adulte

« C'était long, horrible. J'ai vraiment eu peur ; ça a duré près de deux ans. Je suis parti avec mon oncle ; il connaissait des gens pour partir en camion. Mon

oncle, je ne l'ai jamais revu. Pendant la traversée en bateau, il s'est sans doute noyé » (Entretien n°1).

Dans l'ensemble, et contrairement à ce qu'on aurait pu penser, il n'y a pas dans les témoignages de choc de culture. Il y a souvent des difficultés insoupçonnées qui viennent remplacer des difficultés connues depuis toujours, à l'image de cet aphorisme : « Au village, tout est gratuit, mais il n'y a rien ; ici, il y a tout, mais tout est cher » (Entretien n°1).

« Pour arriver ici, il m'a fallu plus de deux ans. Même si je ne parlais pas français, j'ai préféré la France à l'Angleterre » (Entretien n°2).

« On a tout traversé, le désert, en camion, avec « les grands frères qui nous protégeaient » (Entretien n°3).

« Je suis parti avec mon oncle. Mali, Lybie ; à Tripoli, mon oncle a été mis en prison. Et puis il a disparu. J'étais fauché mais j'ai réussi à prendre un bateau anglais jusqu'à l'Italie puis la France. Le tout, plusieurs mois ; tant qu'il y avait mon oncle, ça allait. Après, j'avais peur » (Entretien n°12).

Les trajets sont différents en fonction des endroits de départ, bien-sûr, mais aussi suivant le moment. Les « stockages » migratoires dans des lieux situés « avant » l'Europe, Lampedusa, la Turquie, la Grèce mais aussi, par exemple, au mois de décembre 2020, aux Iles Canaries. Un article du journal *Libération* du 7 décembre 2020³³ rendait compte du « stockage » de quelques 2000 mineurs marocains aux Iles Canaries, « véritable cul-de-sac migratoire », migrations dont les raisons sont connues : « effets dévastateurs de la Covid (beaucoup proviennent de la région de Marrakech où l'absence de touristes provoque la ruine d'innombrables familles, la sécheresse croissante qui décime l'agriculture locale, l'effet d'opportunité (beaucoup tentent l'aventure par mimétisme et parce que les réseaux d'émigration sont activés), la fermeture de la route septentrionale via le détroit de Gibraltar, où Frontex et les polices des frontières hispano-marocaines rendent toute tentative très difficile ». Les jeunes sont entassés dans des baraquements sans eau et électricité ; ils se couchent à même le sol, dans des cartons. Ils sont enfermés : c'est ainsi que l'île à touristes devient une prison sans que le gouvernement espagnol ne veuille leur ouvrir les portes de l'Europe, et sans qu'ils puissent être ramenés dans leur pays d'origine. Ces situations provoquent le rejet des populations autochtones, les trafics en tous genres et la violence envers les plus vulnérables.

« On a traversé l'Algérie, la Lybie où on a été emprisonnés. On a cassé la porte. On a pris un petit bateau jusqu'en Italie. Après, c'est chacun pour soi. Je n'ai revu personne. On a passé la frontière et à Menton, la police est venue nous chercher » (Entretien n°4).

« Le plus difficile, ça été en Algérie. J'ai dû y rester plusieurs mois. J'ai été blessé, j'ai une balafre. Là, c'est sûr, on pouvait mourir » (Entretien n°5).

³³ « Grande Canarie. L'île à touristes devenue une prison », *Libération*, 7 décembre 2020

« Le trajet a été court. On était angoissées. Nous ne parlions pas le français. Après, les foyers, ça allait » (Entretien n°6).

« Je suis parti avec mon oncle (30 ans) pour un voyage par la Mauritanie pour arriver en quatre mois à Marseille, puis à Digne. Après, j'ai dû chercher du travail tout seul : du « porte à porte » chez les patrons » (Entretien n°7).

« Je ne me souviens pas bien du voyage, sauf qu'on est passés par le désert, la Lybie la mer et l'Italie. Je ne me souviens de rien sauf que j'ai eu très peur » (Entretien n°9).

« En Lybie, j'ai été attaqué par des bandits qui m'ont torturé jusqu'à ce que je téléphone à ma mère pour qu'elle envoie de l'argent ; ce qu'elle a fait. Ensuite, j'ai suivi un passeur, une femme, qui m'a fait traverser en zodiac jusqu'à l'île de L. ; je me suis retrouvé ensuite à Naples, kidnappé par un homosexuel qui m'a violé. Il m'a viré sur la route. J'étais perdu. Je n'avais plus envie de vivre. J'ai rencontré un homme de couleur qui a vu mon état et m'a indiqué la gare en me disant qu'aller en France était la meilleure solution pour moi. Je me suis retrouvé à Marseille » (Entretien n°10).

« J'ai pris le bateau qui s'est cassé en trois, dans l'eau ; nous y sommes restés 2 jours (3 jours au total). On a été repêchés de justesse et amenés en Italie. J'ai été malade. Je suis arrivé à Nice, j'ai passé deux jours dehors et la police m'a cueilli » (Entretien n°11).

« Après, je suis parti à la Capitale : je dormais dehors. Un ami de mon père m'a recueilli ; il était mécanicien et m'a pris avec lui. Mais mon beau-père me cherchait ; j'ai dû partir. Un client du mécanicien partait en Algérie, je suis parti et il m'a laissé là-bas chez un de ses amis qui m'a fait partir en Lybie puis après je suis arrivé en Italie, à Milan. Là, beaucoup de racisme. Je voulais aller en France » (Entretien n° 13).

« Quand je suis parti, j'étais enfant. J'ai d'abord fugué dans mon propre pays. A la capitale, je buvais, je me droguais. Je faisais n'importe quoi, j'ai été kidnappé, je me suis retrouvé à 2000 kms près du désert. Là je travaillais pour ceux qui m'avait kidnappé, j'étais trafiquant. J'ai passé un an dans un camp de rebelles. Après, en Lybie, on kidnappait, on arrêtait les gens : ils devaient appeler leur famille pour payer. J'étais tellement blessé que j'ai arrêté tout seul de fumer et de boire ; j'ai souffert du manque mais je ne voulais pas que ma mère entende ce que je faisais. C'est elle qui m'a demandé de partir en Europe ; là, j'ai décidé de changer ma vie ». Je me suis retrouvé à Malte où j'ai fait cinq mois de prison, pour rien. Mais être torturé, ce n'est rien, ce qui est dur, c'est ce qu'il y a dans la tête. Je ne comprenais pas. J'ai préparé des faux passeports ; j'ai été arrêté à cause d'autres jeunes qui m'ont dénoncé (deux mois de prison). J'ai recommencé seul et ça a marché. J'ai atterri en Italie, puis au moment du premier confinement, j'étais à Menton. Si je compte le moment où j'ai quitté mon pays et celui où je suis arrivé en France, je pense qu'il s'est passé trois ans » (Histoire de vie, n° 1).

« Je suis d'abord parti à la Capitale, chez un oncle. Puis avec un ami, je suis parti : le Mali, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne. Puis j'ai pris le car pour Lyon. Je

suis resté des mois dans divers foyers : c'était le bordel, on attendait, il y avait des bagarres. Ils appellent ça la mise à l'abri ; tu parles, on ne t'écoute pas » (Entretien n° 15).

« Je suis parti avec quelqu'un de plus âgé. J'ai passé 8 mois en Lybie. J'ai été battu. Puis après le bateau : j'ai eu très peur jusqu'à Lampedusa. Ensuite l'Italie et la France, Nîmes puis Nice : le voyage a duré plus d'un an. Je suis parti à 15 ans. Je suis arrivé, j'en avais plus de 16 » (Entretien n° 16).

« Je suis parti tout seul au Mali. Après, il y a eu l'Algérie, la Lybie où j'ai travaillé mais je suis parti car on ne me payait pas. Je suis arrivé en Italie (là, ce n'était pas possible à cause de la langue). Le tout a duré plus d'un an » (Entretien n° 17).

« Ensuite, je suis parti au Mali. Je dormais dans un garage. Un monsieur est venu et m'a employé à laver des autos. Je travaillais bien alors un ami m'a conduit au Niger (où je suis resté 3 mois), puis en Algérie (6 mois). Ensuite, il y a eu des problèmes, on se cachait et j'ai perdu l'ami. Ensuite, j'ai été en Lybie où j'ai travaillé (3 mois à peu près). Là, j'ai été en prison d'où je me suis évadé avec d'autres. On me disait : « On va t'envoyer quelque part » mais on ne disait pas où. Finalement, on est arrivé en Europe et il y avait la Croix Rouge. J'ai passé plusieurs mois, j'avais 14 ans et demi » (Entretien n° 18).

« Mon voyage a duré plusieurs mois : Mauritanie-Mali-Nigeria-Algérie-Lybie-Italie-France. Je suis arrivé en France par le train » (Entretien n° 20).

« Il fallait que je parte. J'ai pris un train. Je ne savais pas où aller mais j'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit d'aller en France » (Entretien n° 22).

4.3. *Maintenant : sécurité, solitude et précarité*

En quelques secondes, ton rêve peut devenir un cauchemar

Ulrich Cabrel, Etienne Longueville, 2020³⁴

« Les éducateurs, ils sont présents. Ils nous respectent. J'apprends beaucoup » (...). « Je fais un CAP ; c'est dur ; le patron n'est pas commode mais il m'aide à apprendre le métier » (Entretien n°1). « Et puis, même quand je serai parti, je sais qu'ils vont continuer un peu à s'occuper de moi ; ça, ça me sécurise » (Entretien n°1).

« Ici, ça se passe très bien. Ils s'occupent de tout. J'ai peur de deux choses : d'être seul et de ne pas avoir assez d'argent. Je suis inquiet, je suis apprenti, je gagne 450 euros » (Entretien n°2).

« Je me sens bien ici. Je suis en sécurité. Je vais à l'école et je travaille comme apprenti. J'ai confiance, ils font tout bien, les éducateurs ; ils disent la vérité même quand c'est dur de l'entendre. Ils ne promettent pas s'ils ne sont pas sûrs ». (...).

³⁴ Ulrich Cabrel, Etienne Longueville, op.cit. 2020

« Je n'ai pas d'amis. On ne sait pas trop ce qui se passera demain, surtout quand j'aurai 18 ans » (Entretien n°3).

« Tout va bien. Je ne suis pas trop inquiet, enfin, sauf que je vais avoir bientôt 18 ans. Et puis, il y a la famille qui manque mais qui est contente que je sois en France. Tous les mois, j'envoie un peu d'argent » (Entretien n°4).

« Ici, on nous écoute. On les respecte beaucoup. Tout ce que je leur ai demandé, ils l'ont fait. Elle est contente, ma mère ! » (Entretien n°5).

« Le foyer, ça va. Je suis très bonne à l'école mais je n'ai aucune motivation parce que je suis encore au collège (à cause de la langue) alors que je devrais être au lycée » (Entretien n°6).

« Je fais un CAP et je vais au CFA pour le diplôme. Le travail me plaît et c'est assez recherché. De ce côté-là, ça va ! Pour les papiers, je suis inquiet et ensuite pour payer un loyer avec 400 euros par mois. Les éducateurs sont réactifs, ils font ce qu'ils peuvent mais quand ils ne peuvent pas, ils nous le disent. Ils ne racontent pas d'histoires ! » (Entretien n°7).

« J'ai eu des cours de français. Je fais un CAP et je suis en apprentissage. C'est assez dur : le patron fait attendre pour le contrat de travail ; je me lève à 4 heures du matin. (...). Ce n'est pas négatif, c'est difficile et je suis inquiet pour l'avenir, même si on a confiance. (...). Les éducateurs, rien à dire, ils sont là » (Entretien n°9).

« Je n'ai pas de relation avec ma famille. Je suis seul » (Entretien n°9).

« Maintenant, ça va, mais j'ai un peu peur de tout. Ce n'est plus pareil. A part les gens qui s'occupent de nous ici, je me méfie » (Entretien n°10).

« Ici, tout va bien ; on s'occupe de nous. Mais je suis quand même inquiet, à cause du travail et des papiers. J'avais signé un contrat de travail mais avec le Covid, j'ai plus de nouvelles. Donc, il faut que je cherche à nouveau » (Entretien n° 12).

« Je suis mal tombé avec la Covid, j'ai plus de travail. Heureusement, le patron est bien et je continue à aller au CFA. Les éducateurs s'occupent bien de moi. J'attends les papiers » (Entretien n° 13).

« Je vis seul et il vaut mieux ; je m'énerve vite. Je fais un apprentissage » (Histoire de vie, n°1).

« Les éducateurs, ça va. Tout ce qu'on leur demande, ils le font. Enfin, si ce n'est pas n'importe quoi ! J'ai un apprentissage et les papiers, c'est en bonne voie » (Entretien n°16).

« Les éducateurs, ils sont bien. Je suis en apprentissage. Mon problème, c'est que le patron ne respecte pas le contrat ; il me fait travailler plus sans me payer davantage et puis il m'engueule devant les clients. Je veux changer, je cherche » (Entretien n° 17).

« Avec les éducateurs, c'est bien. Ils font pour le mieux. J'aimerais avoir plus souvent de l'argent, mais enfin » (Entretien n° 18).

« Au début, ça allait ; mais plus on se rapproche des 18 ans, et moins j'ai confiance en mon référent mais on ne peut rien dire : il va faire un rapport, alors il vaut mieux qu'on soit bien avec lui » (Entretien de groupe n° 1).

« On n'a pas beaucoup d'amis, des africains, des arabes, des filles et ce qui manque surtout, c'est la famille » (Entretien de groupe n°1).

« Le racisme, quelquefois ; une fois, dans un train, une femme très vieille s'en est prise à moi mais je ne me suis pas laissé faire et les gens qui étaient là m'ont soutenu : ils lui ont dit : « qu'est-ce qu'il vous a fait ce jeune ? ». Mais en général, il n'y a pas de problèmes comme en Italie ; là ; ils n'aiment pas les noirs » (Entretien de groupe n° 1).

« Nous, on pratique la religion, mais chez nous. On ne boit pas, on ne fume pas » (Entretien de groupe n° 1).

« Ce qu'il y a de bien, maintenant, c'est que je travaille (apprentissage), que j'ai une formation (CFA), je mange bien, je dors bien ; ce qu'il y a de moins bien, c'est l'attente des papiers et puis, la solitude » (Entretien n° 20).

« Moi, je pense que la France fait tout pour moi, et ici, ceux qui m'accompagnent sont doux, gentils et respectueux » (Entretien n° 22).

« Les éducatrices, elles sont parfaites » (Groupe de jeunes n°2).

Les trois jeunes composant ce groupe répondent à la question relative aux problèmes qu'ils ont actuellement : le premier indique qu'il est inquiet par le montant du loyer qu'il va devoir payer (il vient d'avoir 18 ans) ; le second a un problème de nom apposé sur son passeport qui n'est pas son véritable nom (on a inversé le nom et le prénom) ; il voudrait faire modifier mais cela semble compliqué. Le troisième indique qu'il a mal au genou (blessure réalisée en jouant au football). Les trois demandent à l'intervenant de les aider à passer un examen (langue et culture générale) pour les étrangers souhaitant s'établir en France. Donc, problèmes d'argent, administratif et de santé ; concernant leur prise en charge, les jeunes interrogés la considèrent comme une chance alors qu'ils pourraient se plaindre de l'ensemble des contraintes qui pèsent sur leur vie (le Covid y contribuant) comme le feraient probablement des jeunes français du même âge.

La question sur le quotidien ne semble pas les avoir beaucoup intéressés comme si les changements dans leur vie quotidienne avaient été effectués « naturellement » et leur « autonomie » acquise sans effort ; un seul a dit : « ma vie a changée complètement ; chez moi, là-bas, on ne me donnait rien mais on ne me demandait rien non plus. Avoir un appartement avec tout le confort, le tenir propre, ranger sa chambre, faire la cuisine, se lever de bonne heure tout seul pour aller travailler, avoir un salaire (même s'il est petit), aller au CFA ...je n'ai jamais eu cela au pays. La vérité, c'est que j'avais du mal au début mais je ne pouvais pas aller au travail pieds nus et je n'ai pas les moyens d'aller toujours manger dehors. Et puis, j'ai vu que c'était comme ça si je voulais vivre ici et réussir ».

Quand on sait un peu dans quelles conditions sanitaires, matérielles, éducatives la plupart de ces jeunes vivait dans leur pays d'origine, on peut au premier abord s'étonner qu'ils ne parlent pas beaucoup de ce changement considérable. En y

réfléchissant, on se dit que ce silence relève peut-être d'un peu d'orgueil bien compréhensible. Avouer avoir été si déshérité, ce serait peut-être reconnaître un peu trop sa dette. C'est ce que semble dire un jeune, parlant de certains autres : « ils se la jouent un peu ; ils font comme si on leur devait tout alors qu'on nous donne déjà pas mal, si on regarde d'où on vient ! ». Bien que certains aient tendance « à exiger », les propos recueillis aussi bien des jeunes que des salariés sur le sujet indiquent plutôt le respect et la reconnaissance de ce qui est fait pour eux ou donné : par exemple, ils respectent les logements qui leur sont confiés (ce qui est loin d'être le cas des jeunes français du même âge placés en diffus).

Si on continue à filer la comparaison entre ces deux types de jeunes, ce qui les rassemblerait serait sans doute dans la manière de s'habiller (les marques), pour certains d'écouter le même type de musique (rap...), de posséder un téléphone portable plutôt récent (même s'ils ne savent utiliser qu'un minimum de fonctions). Mais il n'y a rien d'original en cela puisque ces « habitus » sont largement partagés par un grand nombre de jeunes français du même âge. Ce que Pierre Bourdieu (1979) appelait la « distinction » (« les sujets sociaux se distinguent par les distinctions qu'ils opèrent ») s'édifie à partir d'une volonté de s'identifier à certains groupes, et à ce titre, peut être compris comme celle de s'intégrer.

4.4. *Futur : à quoi tu rêves ?*

« Ne laisse pas la réalité changer tes rêves, laisse tes rêves changer la réalité ».
Ulrich Cabrel, Etienne Longueville, 2020³⁵

« Les rêves, je ne peux pas me permettre ».
Un jeune (entretien, janvier 2021)

« Je n'ai pas trop peur. Le tout, c'est d'avoir des papiers en règle, puis après le CAP, le permis de conduire... » (Entretien n°1). « La seule chose, je n'ai jamais habité seul. Je suis un peu inquiet » (Entretien n°1).

« J'aimerais pouvoir rester en France, et puis que mes parents viennent » (Entretien n°2).

« J'aimerais avoir des papiers pour être sûr de rester. Et j'aimerais aider ma maman ; ça me tient à cœur. Mon rêve : devenir sportif professionnel » (Entretien n°3).

« Moi, je ne rêve pas trop. Je souhaiterais avoir des papiers, un travail, des diplômes... » (Entretien n°4).

« J'aime voyager. Mon rêve serait de partir travailler sur un bateau ; mais d'abord, il faut apprendre à vivre seul. Bien sûr, comme tout le monde, j'aimerais avoir une belle voiture, une femme, un boulot » (Entretien n°5).

« Je vais continuer mes études. Après, je ne sais pas » (Entretien n°6).

³⁵ Ulrich Cabrel, Etienne Longueville, op.cit.

« Tout de suite, je voudrais un contrat jeunes-majeurs. Après avoir mon CAP et des papiers, enfin aller voir ma mère (tous les jours, j'appelle ma maman et je lui envoie de l'argent, un peu mais là-bas, c'est beaucoup » (Entretien n°7).

« Mon rêve, c'est de réussir dans mon travail. Par exemple, travailler sur un bateau pour voyager » (Entretien n°9).

« Je ne rêve pas. J'aimerais seulement continuer à travailler dans le métier que j'apprends : j'aime beaucoup » (Entretien n°10).

« Je ne rêve à rien. Pourvu que ça reste comme ça ! » (Entretien n°11).

« Les rêves, je ne peux pas me permettre. Je voudrais juste des papiers et un boulot » (Entretien n° 12).

« Ce que j'aimerais, c'est avoir mon CAP, être intégré. Puis après, faire venir ma mère » (Entretien n° 13).

« Je n'ai rien programmé. Je n'ai rien dans la tête. Je force. Je ne me pose pas de questions mais je ne sais pas si je vais continuer : tu gaspilles ton énergie pour 400 euros par mois. Je n'appelle même pas ma mère, ça me fait trop de mal » (Histoire de vie n° 1).

« Vous savez, c'est difficile de penser au futur. Je me concentre sur le présent, ne pas avoir de problème. C'est difficile de parler après ce qu'on a vécu. On se méfie » (Entretien n° 15).

« Le boulot et les papiers, je n'en demande pas plus. Rester ici. Là-bas, je n'ai plus personne » (Entretien n° 16).

« Mon projet, c'est rester ici, faire ma vie ici. J'ai juste quelques contacts avec ma sœur et ici j'ai des amis, un peu » (Entretien n° 17).

« L'avenir, ça dépend de moi-même avec l'aide de Dieu. Je n'ai pas trop de crainte. J'ai un travail, les papiers avancent. Tranquille maintenant » (Entretien n° 18).

« Mon rêve, c'est que tout se passe bien, mon travail, que je paie mon loyer tous les mois et que mon frère soit ici » (Entretien n° 20).

« Mon projet : avoir des papiers, un travail, une femme, des enfants et faire de la boxe » (Entretien n° 22).

« Je suis parti pour faire des études et pouvoir travailler. Bientôt, j'aurai un CAP et je vais continuer » (Entretien ancien MNA).

V. LA PAROLE AUX SALARIES³⁶

Les guides d'entretiens les concernant proposaient des questions sur la spécificité de l'accompagnement des MNA, sur l'évaluation qu'elles (ils) pouvaient faire de leur travail au regard des objectifs du service, des difficultés et des réussites rencontrées.

Si dans l'immédiat, les jeunes disent se sentir en sécurité, ils sont plus inquiets pour l'avenir plus ou moins proche (les 18 ans étant l'âge fatidique). C'est ce que soulignent les travailleurs sociaux : « ce qu'il y a de spécifique dans cet accompagnement, c'est qu'il n'y a pas d'apports de l'extérieur » (Entretien groupe de salariés n° 1) : pas de famille proche dans l'espace, même si elle est très présente dans les esprits. Plusieurs de ces jeunes disent téléphoner plusieurs fois par semaine et envoyer de l'argent tous les mois. Souvent donc, « la famille sait qu'ils sont là et qu'ils sont en train de réussir » (Entretien groupe de salariés n° 2).

Ce qu'il y aurait de particulier aussi, c'est la culture, les habitudes de vie : l'alimentation (pas de légumes) ; la pratique religieuse (avec des heures de prière, avec l'idée que quoi qu'il arrive, Dieu les protège) et puis les représentations (de la femme, de l'homme, de l'argent, de la mort...). Le fait qu'une éducatrice leur dise qu'elle n'est pas croyante va les perturber. « Ces jeunes sont à la fois très autonomes et très démunis ; ils sont insérés professionnellement, mais pas sur le plan de la vie sociale » même » s'il y a beaucoup d'entraide entre eux » (Entretien avec les groupes de salariés n° 1). « Le rapport à l'argent n'est pas simple ; ils mettent souvent du temps à comprendre qu'en France la vie est chère » (Entretien avec le groupe de salariés n° 2).

Une autre spécificité de l'accompagnement de ces jeunes serait aussi leur rapport au temps : « 18 ans, c'est demain » (Entretien avec le groupe de salariés n° 2) : le temps passé en arrivant en France dans les associations de « mise à l'abri » est considéré comme du temps perdu « et ils ont peur que ça se renouvelle ». Et puis, « le temps en France n'est pas le temps du pays ».

Au regard de la santé, on trouve, chez les personnes venues d'Afrique (et pas seulement les mineurs), une grande méfiance au regard de la médecine occidentale, et en particulier des médicaments.

« Ils sont formatés » dit un travailleur social. « La réussite passe par l'apprentissage court débouchant sur un métier, l'obtention de la carte vitale, d'une carte bancaire, des papiers... Ils ne sortent pas de ce cadre » (Entretien avec le groupe salariés n°1).

³⁶ La quasi-totalité des salariés du service a été interrogée : deux groupes de travailleurs sociaux (cités sous la référence « Groupe de travailleurs sociaux n°1 » et « groupe de travailleurs sociaux n°2), - guide d'entretien ANNEXE 3 - un groupe « encadrement » - guide d'entretien ANNEXE 6 ; et une secrétaire (guide d'entretien ANNEXE 4), un surveillant de nuit (guide d'entretien ANNEXE 7 ; une psychologue (guide d'entretien ANNEXE 5) qui étant seuls ne sont pas référencés. Leurs propos sont dissous dans le texte général.

« La sexualité me semble être celle de tout adolescent » qui serait un peu plus libre du fait d'avoir un logement indépendant : il y a un peu de tout ; il y a le dragueur, et des jeunes plus réservés ; « ils ne demandent pas spontanément des préservatifs mais on leur en parle et on leur en donne ». « J'ai même su que l'un d'entre eux fréquentait des prostituées » (Entretien avec le groupe de salariés n° 1).

Les travailleurs sociaux réussissent assez bien sur le plan administratif ; ils obtiennent des régularisations (facilitées par le fait que les jeunes ont un emploi). En général, les jeunes obtiennent un CAP par leur sérieux et leur obstination : ils compensent souvent leur « incompétence théorique » par leur compétence pratique et le sérieux qu'ils mettent au travail en CFA (en particulier leur présence) : « cela compte beaucoup, car le prof peut être celui qui fait passer l'examen final ».

Les choses vont moins bien sur le plan de l'insertion sociale : « là, on pêche un peu par manque de temps, eux comme nous » (Entretien avec le groupe salariés n°1). Également, sur le plan de leur autonomie, sur le plan de la citoyenneté, ou sur la question des jeunes finalement évalués comme majeurs et qui, de ce fait, vont être obligés de quitter le service alors qu'un travail a commencé depuis plusieurs mois (Entretien avec le groupe de salariés n° 2).

« On pourrait dire, dit un travailleur social, qu'avec les étrangers, on les formate pour qu'ils restent ce qu'ils sont : ils restent dans des emplois « limités ». Il n'y a pas place pour la notion de plaisir ou de convivialité. Ils ne se l'autorisent pas. Ils ne rêvent pas. La seule chose, ce sont les fringues, les marques : les baskets, les survêtements ... ».

« La psychologie ? Elle est liée aux démons. Leur rapport à la psychologie et aux traitements est compliqué ; ils préféreraient avoir à faire à un guérisseur » (Groupe de salariés, n° 1). « Le plus problématique, c'est le psychologique ; il y a bien la cellule traumatique de l'hôpital. Enfin, on n'a pas la main » (Groupe de salariés n°2). Ils sont un peu comme les enfants qui ont peur la nuit ; d'ailleurs « beaucoup d'entre eux dorment avec la lumière allumée ».

Sur le plan psychologique, il y aurait une grande différence entre ceux qui sont partis de leur plein gré (avec toute la préparation et l'anticipation que cela entraîne) et ceux qui ont été forcés (et qui semblent souffrir davantage) ; un des jeunes intéressés était comme dans un état second, si désespéré, comme s'il ne comprenait pas pourquoi il était là : tout entier dans la détresse, il a dit tellement regretter son pays, son village, sa famille. Il a pleuré comme un enfant perdu. Nous l'avons déjà remarqué : comme beaucoup de jeunes, ils se méfient de la psychologie (elle est faite pour les fous et eux ne le sont pas)

Certains de ces jeunes, comme il est dit plus haut, diagnostiqués, sont suivis dans un service hospitalier spécialisé dans les traumatismes ; certains autres sont conduits vers une psychologue par les travailleurs sociaux : ils souffrent de troubles du sommeil, d'addictions qu'ils ont contractées à leur arrivée en France. Plus souvent encore, ils ont peur des difficultés qui ne manquent pas. Pour autant

(ou pour ces raisons), ils fuguent peu (les fugues sont signalées au commissariat) et se comportent assez bien dans leur logement.

A la question relative à l'homogénéité ou l'hétérogénéité des jeunes, la réponse est nette : homogénéité avec toutefois une séparation entre les africains (Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun, Tchad, Gambie, Nigéria, Mali) et un autre groupe qui comprendrait : Bengladais (plus repliés sur eux-mêmes), albanais (communauté importante à Nice), maghrébins.

« Grâce à la Covid, si on peut dire, nous n'avons plus de problème avec les logements à trouver. Les propriétaires, faute de demandes, nous louent plus volontiers ». « Les jeunes sont autonomes, plutôt propres (notion un peu subjective) ». Les appartements sont peut-être « trop bien », certains avec terrasses ; « mieux que le mien » dit une salariée ; ce qui peut poser problème. D'abord parce qu'ils ne retrouveront pas de tels appartements à leur sortie et ensuite parce que ça ne les aiderait pas à objectiver leur rapport à l'argent en France.

« Ils nous sollicitent pour les RV à la préfecture. Ils ont assez de mal avec les outils numériques : ils ne savent pas envoyer un mail, par exemple. Ils nous renvoient aussi beaucoup à notre propre rationalité ».

Deux manques importants sont signalés par le groupe des salariés n°2 : il n'y a *pas de projet de service et pas de service de suite* après les 18 ans. L'absence de projet de service contribuerait à isoler un peu plus les travailleurs sociaux dans leur accompagnement dont la tendance est à se replier sur les sept ou huit jeunes dont il est référent. L'absence de service de suite tendrait, quant à lui, à frustrer les travailleurs sociaux qui se retrouvent à se précipiter les derniers jours (avant 18 ans) à essayer de faire toute une série de démarches qu'ils ne peuvent pas faire avant et à laisser ces jeunes livrés à eux-mêmes du jour au lendemain (Entretien avec le groupe de salariés n°2). Nous reviendrons sur ces questions en conclusion de ce rapport.

Le guide d'entretien avec le « groupe Encadrement » a été élaboré après les entretiens avec les autres groupes : il s'agissait par exemple d'essayer de trouver des réponses à des questions restées – ou sans réponses – ou des réponses contradictoires ou ambiguës.

Si le projet de service manque, l'équipe n'en « partage pas moins des valeurs communes, par exemple, l'équité : ceux qui ne disent rien ne sont pas oubliés » (Entretien avec le groupe encadrement). Il y a aussi des contraintes très fortes qui pèsent sur les jeunes mais aussi sur les travailleurs sociaux : par exemple, « dans ce département, peu de contrats jeunes majeurs, avec les difficultés que cela occasionne pour les accompagnateurs : beaucoup de fatigue, d'épuisement et de frustration » (Entretien avec le « groupe encadrement »).

Sur une question relative au Coronavirus, il semble que les jeunes MNA (en général) ont été moins impactés que d'autres catégories de personnes (malgré le fait que certains ont été contaminés) : la raison en est que la plupart a continué à

travailler et que n'ayant pas une vie sociale très développée, ils ont plutôt moins souffert que d'autres de la suppression des activités sociales, sportives, culturelles (Entretien avec le groupe encadrement).

La référence au projet individuel de vie est intéressante : « il y a peu de projets qui sortent de l'ordinaire ; ils ont tous le même projet. Ils veulent avoir un boulot et des cartes (bancaire, vitale...), un portable et des papiers... » (Entretien avec le groupe encadrement).

VI. ANALYSE QUALITATIVE THEMATIQUE COMPLEMENTAIRE

6.1. *L'idéal-type*

Essayons de le décrire. Le jeune (surtout masculin, une seule fille dans la cohorte concernée) a 17 ans ; il résidait dans un pays d'Afrique Sub-Saharienne. Le départ s'impose comme une nécessité économique, mais pas seulement pour un certain nombre non négligeable ; elle est souvent précipitée par une rupture familiale souvent consécutive à un décès (du père ou de la mère) qui va redéfinir la place du jeune dans la famille. Cette nouvelle configuration révèle ou accélère la décision de partir. Le jeune n'a plus sa place dans la famille et vit dans un pays qui n'offre que très peu de perspectives. Le départ se fera avec son consentement ou pas.

Le trajet, accompagné jusqu'en Europe par un adulte, est long (souvent, une ou deux années) et difficile. Epreuve traumatique mais qui conforte leur désir de rester, « de ne pas avoir fait tout ça pour rien ». Un seul jeune fait part d'un regret du pays natal ; seule la famille, la mère surtout, manque. Leur jeune âge explique aussi probablement qu'ils souffrent d'être séparés d'elle ; mais le pays natal manque moins : il était « une vie sans rêve ». « Partir, c'était essayer de faire quelque chose de cette vie ». Il n'y a ni regret, ni choc de culture : « je savais, a dit l'un d'eux, ce qu'était la France à cause de la télévision...les reportages...j'ai vu qu'on s'occupait des enfants...pas comme chez nous ».

Là est sans doute un des écueils du dispositif à l'origine du service. A 17 ans, on les pousse à l'autonomie, et c'est le rôle du service mais « c'est triste, car on demande beaucoup, on ne respecte pas la maturation, on est à marche forcée et c'est ça qui casse les rêves ». Bien entendu, si ce n'était pas fait, il se retrouveraient à 18 ans à la rue. Ils apprennent vite « pour être adaptés, mais peut-être pas pour être heureux » (Entretien avec le groupe encadrement).

En France, ce jeune souffre de solitude au moins les premiers temps ; mais il ne se prête pas trop aux confidences sur le sujet. Il ne se fait pas trop d'illusions, souhaiterait seulement pouvoir demeurer en France, avoir des papiers, un boulot, pouvoir un peu aider sa famille. *S'adapter pour rester.*

Il est croyant et prie. Il ne boit pas d'alcool, ni n'absorbe de stupéfiants. Comme pour toute minorité, il intègre rapidement la représentation quant à la place que la société d'accueil lui assigne. Ces jeunes sont plutôt fiers de ne prendre la place de personne, d'aller vers des apprentissages de « métiers sous tensions » : les nombreux reportages parus dans la presse ou vus à la télévision sur ces petits patrons, artisans modestes se battant pour qu'on régularise leur apprenti africain illustrent ce fait que ces jeunes occupent professionnellement des places vides ; malgré le chômage massif, la France peine à trouver des apprentis dans les métiers de bouche (comme on dit), dans la restauration, dans la mécanique, le bâtiment...emplois peu prisés dans l'ensemble car peu enviables, peu considérés, plutôt mal rémunérés, assez physiques donc

fatigants. C'est pourquoi, il est raconté qu'un des patrons, voyant que le jeune en fin d'apprentissage ne trouvait pas de logement, s'est employé lui-même à lui en procurer un.

Cet idéal-type, rapidement brossé, souffre évidemment d'exceptions : un jeune dit qu'il ne mentira pas pour avoir des papiers, un autre indique qu'il n'a pas demandé à venir en France : « je suis là parce que je ne sais pas où aller ». Un autre encore parle très simplement mais précisément des agressions sexuelles dont il a été victime ; ou encore, là où l'un fréquente des prostituées, un autre dit ne pas avoir de pratiques religieuses

6.2. *Psychologie et sentiment abandonnique*

La tonalité générale des entretiens pourrait se résumer par ce qu'a dit un jeune : « Je suis assez content mais déprimé ». Ils sont conscients, pour la plupart, d'avoir avancé, atteint des objectifs dont ils n'auraient même par rêvé (vivre dans un studio, préparer un CAP, avoir un emploi (en apprentissage), pouvoir s'acheter quelques « fringues », envoyer un peu d'argent au pays ...). Ils ne regrettent pas d'être partis. Pourtant, l'inquiétude est là (pourront-ils rester ?), le sentiment de ne pas être reconnu comme les français de leur âge : « avant, on était les pauvres dans un pays pauvre, maintenant on est toujours pauvre mais dans un pays riche. Avant, il y avait des très riches mais ils ne courraient pas les rues. Ici, il y a des belles voitures garées en bas de chez moi ». Ils semblent d'ailleurs ne pas trop (vouloir) voir la pauvreté en France. Comme si elle n'existait pas. Comme si elle ne les concernait pas³⁷. La solitude, surtout, leur pèse. « Au pays, j'en avais marre de la famille, des voisins, on faisait toujours la même chose. Mais c'était facile, on glandait. Ici, ce n'est pas pareil, tu te bouges ou tu es mort ! Mais, en fin de compte, je pars le matin à 6 heures, je reviens à 19 ou 20h, je suis fatigué et je suis seul. Je me couche et je dors ».

Une salariée dit qu'ils sont très pudiques : « ils parlent peu de leur émotion, de leur vécu, de leurs problèmes ; pour eux, ça ne se fait pas ; ils n'ont pas à se plaindre. Comme si la psychologie n'était pas accessible³⁸.

La même dit : « Ils sont très inquiets : cela se traduit par le fait qu'ils nous rappellent sans cesse ce que nous devons faire, de peur qu'on oublie ; par exemple, ils vont répéter tous les jours : « mon frigo est en panne » jusqu'à la réparation ou son changement. Ils ont peur qu'on ne s'occupe plus d'eux ». Ce sentiment abandonnique est très prononcé dans les entretiens. Ils ont peur d'avoir à vivre

³⁷ Il y a sur ce point une grande différence avec les jeunes rencontrés lors des deux études réalisées (2019 ; 2020) avec les jeunes plus âgés de la « Plateforme jeunes » beaucoup plus sensibles à la pauvreté ambiante au point que certains ont dit qu'ils viendraient en aide aux pauvres une fois sortis de leur propre précarité.

³⁸ On mesure ici la pénétration de la psychologie dans la culture générale française, quelle que soit la classe sociale à laquelle on appartient et l'importance de Freud (ou plutôt des vulgarisateurs de son œuvre, Françoise Dolto en France par exemple ou M. Grégoire). Notons l'importance de ce constat, aspect complètement sous-estimé dans le livre critique de la psychanalyse de Michel Onfray (2010).

seuls, de n'avoir plus d'adultes autour d'eux : c'est qu'ils ont été abandonnés très tôt, livrés à eux-mêmes.

6.3. *Le choc des civilisations*

On a souvent écrit que les jeunes venant d'Afrique vivaient un véritable choc lorsqu'ils arrivaient en Occident : ce n'est pas ce que disent les jeunes interrogés. Ils savaient ce qu'ils allaient trouver ; ils étaient assez informés par la télévision surtout, les journaux ou les réseaux sociaux pour certains et par « des connaissances déjà en France ». Mais ce qu'ils n'avaient pas pressenti, ou envisagé, c'est le fait que les sociétés de l'opulence (même relative) génèrent toute une série d'obligations, de normes, d'exigences qui ne sont pas naturellement leur bon côté : « Je n'ai jamais vu autant de policiers qu'ici ; au pays, ils emmerdent les automobilistes et les rackettent. Mais, ici, c'est partout, même si tu ne fais rien ». « A Nice, il y a des caméras partout, qui te filment au cas où tu ferais quelque chose de mal ». Un autre : « Le deuxième jour où je suis arrivé en retard, le patron m'a dit : « Encore une fois et tu dégages ». « Je ne le croyais pas ; chez nous, tout le monde est tout le temps en retard ». « Ici, il y a beaucoup de choses à faire, des papiers tout le temps, et encore, nous, on est aidés³⁹ ». C'est résumé par un jeune qui dit : « Ici, c'est dur aussi, mais ce n'est pas pareil ». Et un dernier : « Chez nous, tu n'as pas intérêt à avoir à faire aux flics : tu sais quand tu rentres, tu ne sais pas quand tu sors et puis ils peuvent te tabasser facilement. Tu ne vas pas dire : non, j'appelle mon avocat ! Si tu dis ça, ça va aller encore plus mal pour toi. Ici, non, tu as des droits mais tu n'as pas intérêt quand même à avoir à faire à eux. C'est plus long, mais le résultat est le même ». Sur la police encore : « ce qui m'étonne, c'est leur méthode d'intervention ; à cinq, ils n'arrivent pas à maîtriser quelqu'un bien qu'ils soient bien formés ; chez nous, ils n'ont pas de formation, mais ils n'ont pas besoin d'être cinq pour arrêter quelqu'un » (Entretien ancien MNA).

6.4. *Le mythe passé de l'Europe et la réalité trouvée*

Il existe certainement un mythe sans lequel tant d'efforts et de risques seraient impensables. « La méconnaissance de la réalité de l'immigration, écrit Emmanuel Jovelin⁴⁰, entretenues par les images idylliques véhiculées par les immigrés eux-mêmes et les médias, consolide le mythe auprès de la population. Le même auteur fait référence à la différence de culture.

« Moi, je suis parti pour me vider la tête, d'essayer autre chose, pas pour des papiers. Les papiers, ce n'est pas le paradis » (Histoire de vie, n° 1).

Dans un texte déjà cité, Emmanuel Jovelin (2020) indique que « les images idylliques véhiculées par les immigrés eux-mêmes » engendreraient « la désillusion en arrivant en France, passant « de fait de l'étonnement à la

³⁹ Seul ce dernier point est comparable à ce qu'écrivaient les écrivains dissidents des pays de l'Est dans les années 1970 qui étaient aussi stupéfiés par l'opulence dans les supermarchés.

⁴⁰ Emmanuel Jovelin, « Les mineurs isolés étrangers à la recherche de la reconnaissance », op.cit.

désillusion ». Il insiste sur le fait que cette désillusion serait à rapprocher de l'isolement et de la solitude. Il cite un jeune :

« Moi, surtout au début, je me sentais seul, là-bas, j'étais toujours avec du monde, ma mère me manque ». L'auteur commente : « Les jeunes découvrent très vite que du lien communautaire qui prévalait dans le pays d'origine, ils passent à des liens sociétaires où l'individualisme est présent ».

Le même auteur croit pouvoir dire que chez les MNA, il y aurait un véritable choc culturel en citant un jeune qui dit :

« Moi, ce que je pensais de la France, ce n'est pas ça. Même les gens qui ont des papiers n'ont pas de travail ».

C'est une remarque entendue chez les jeunes interrogés ici, mais elle ne peut pas induire que l'on parle de « choc culturel ». L'isolement est probablement une surprise pour beaucoup d'entre eux : il est probable que la vie, en général, soit plus difficile qu'ils ne le pensaient mais ils ne s'imaginaient pas que l'Europe était un Eldorado ; ils sont partis, moins attirés par la vie facile qu'ils pourraient avoir que par le désespoir insupportable qu'ils vivaient au pays. Leur départ est pour beaucoup la seule manière d'échapper à une vie désespérément connue d'avance et parfois impossible tant ils ont le sentiment de n'avoir aucune place, et donc aucune chance d'améliorer leur sort. *C'est donc moins l'opulence ou la vie supposée facile qui semble décisive dans leur désir de partir que la désespérance dans leur pays natal.*

6.5. *Inquiétudes*

Beaucoup auront 18 ans le 31 décembre ou le 1^{er} janvier (!), c'est-à-dire demain, et l'âge de la majorité sans papiers est l'âge de tous les dangers. A cette orée, il y a la possible perte de ce qu'ils ont acquis, la possible expulsion qui ruinerait tant d'efforts, tant d'espoir.

Si on compare avec les jeunes rencontrés lors des études précédentes⁴¹ (avec les jeunes de la Plateforme), un peu plus âgés et n'étant pas tous des migrants, on peut dire que les MNA sont davantage stressés. Le fait qu'ils soient mineurs semblent paradoxalement (puisqu'ils sont protégés) amplifier leur état, le traumatisme de la séparation avec la famille étant plus vivace et aussi présente l'angoisse de ne pas savoir ce qu'ils deviendront prochainement, leurs 18 ans révolus. Si cette inquiétude est commune à tout adolescent, la trajectoire souvent traumatique l'exacerbe. Un ancien MNA confirme ce qu'il appelle son « attitude compliquée » liée à son empressement permanent (surtout à cause de la carte de séjour, la peur de ne pas arriver à en avoir une).

6.6. *La course après le temps qui passe.*

Un jeune n'est pas venu au rendez-vous pour l'entretien (n°8) ; ce temps n'est pas perdu : l'observation prend le relais. Le jeune avait un autre rendez-vous au

⁴¹ Voir Jean-Luc Prades, « Plateforme jeunes : un support contre l'instabilité », *Les Cahiers de l'Actif*, n° 512-513, janvier-février 2019 ; et « Plateforme jeunes, II : un espace transitionnel vers l'insertion », 2020

Consulat en vue de régulariser sa situation administrative. Son dossier n'est pas complet. Dans le bureau des éducateurs, il téléphone à sa famille à qui il demande de se procurer les papiers manquants. On lui avait dit (au Consulat) que le dossier était complet. Il est énervé, angoissé ; il n'a pas dormi de la nuit. Pendant un an, explique l'accompagnatrice, il était dans une autre association dont la mission est la mise à l'abri. Ils ne se sont occupés de rien d'autre. Maintenant, il faut rattraper le temps perdu. « Qu'est-ce que je dois faire ? J'en ai marre ! ». « La date butoir est là et les papiers ne sont pas au rendez-vous » commente un éducateur. « Ils sont très exigeants parce qu'ils sont lucides ; ils sont très inquiets et stressés ». Et ils ont raison de l'être. Vont-ils tout perdre pour un papier qui n'est pas là ?

6.7. *Les passeurs et l'argent*

Sur le coût du voyage, on n'en saura pas beaucoup. Quelqu'un a parlé de 2000 euros. Beaucoup disent qu'ils ne savent pas, qu'on ne leur a rien demandé. Ce qui, pour la plupart, est peu probable. Un a dit que sa mère avait payé ; certains autres, plus généralement, la famille. Nous faisons une double hypothèse : les passeurs sont payés et s'ils ne le sont pas immédiatement, c'est qu'ils le seront par la suite ; le jeune arrivé en Europe sera sommé de rembourser et il le fera car dans le cas contraire, sa famille restée au pays sera en danger. Une seule personne a (à demi-mot) confirmé cette hypothèse. La seconde hypothèse est que le passeur est souvent en relation avec l'adulte accompagnateur quand ce n'est pas lui-même, le fameux « oncle », qui disparaît toujours au cours ou en fin du voyage. Cette présence rend improbable (dans la plupart des cas) un voyage improvisé et étranger à la famille, comme certains semblent l'affirmer (« j'en avais marre, je suis parti n'importe où »).

6.8. *La famille restée au pays*

Pour le grand nombre, l'émigration est économique, plutôt choisie, ou à coup sûr encouragée, voire forcée, par la famille ; le jeune est le plus souvent éloigné avec l'aval de la famille ; « il a son vif soutien : la grande sœur va donner des conseils au téléphone, par exemple ; les familles savent où ils sont, encouragent à la réussite et attendent en retour » (Entretien avec le groupe de salariés n° 1).

Dans bien des cas, « la famille sait où se trouve le jeune et qu'il est en train de réussir ».

Le retour au pays natal est rarement envisagé, même pas sous la forme d'un retour pour les vacances : « Pour moi, c'est une autre vie ; je veux bien aider ma mère, mais c'est tout ! ». Un autre : « Retourner, même pas en rêve ! Peut-être si je suis riche un jour, mais ce n'est pas demain ». Un autre enfin : « Payer pour retourner là-bas, je préférerais voyager ailleurs. Qu'est-ce qu'ils ont fait pour moi, à part ma mère ? ». Les anciens MNA disent continuer à avoir des relations avec la famille ; l'un dit qu'il retournera peut-être au pays, plus tard, mais je ne sais pas bien ».

6.9. *Accompagner des jeunes en construction*

L'accompagnement de ces jeunes « surmotivés », selon l'expression d'un salarié, s'inscrit donc dans le cadre d'une « pression » permanente : une course contre le temps si limité pour préparer une insertion, l'obligation de « brûler » les étapes pour être prêt, « être grand avant l'âge » alors que certains d'entre eux « dorment la lumière allumée ». Contexte un peu « surréel » - comme l'a dit un autre salarié, mélangeant le sérieux de l'adulte mûr et les insomnies de l'enfant perdu - qui les conduit à n'avoir que quelques objectifs précis (des papiers, un travail, un logement) au détriment de tout ce qui fait une vie sociale. En ce sens, notons que la pandémie n'a fait que naturaliser une vie qu'ils avaient déjà (même s'il ne faut pas ignorer les transgressions présentes jamais avoués mais dont on pressent la présence). Ces éléments modèlent la pratique de ceux qui les accompagnent qui doivent apprendre à jongler avec ces personnalités multiformes et en construction, à aider à *faire des liens entre des moments et des espaces éparés*, entre lucidité et rectitude quant aux contraintes administratives et compréhension de ce qui constitue un être humain, entre discrétion et intrusion (on pense ici aux veilleurs de nuit).

6.10. *Vivre en France*

Vivre en appartement est très apprécié par les jeunes. « En foyer, je ne m'y voyais pas » a résumé l'un d'entre eux. La liberté relative (puisqu'ils sont accompagnés par des adultes, éducateurs et surveillants de nuit) n'est pas seulement acceptée : elle est pour certains demandée : « C'est bien parce qu'on n'est pas largué tout seul ». Le « suivi » semble comme calmer les inquiétudes. Ce suivi semble les protéger des inquiétudes qu'ils ont ; il vient rompre avec une certaine solitude, confirmer le « choix » d'être parti. Il sécurise aussi par l'écoute attentive dont ils bénéficient. Il vient en quelque sorte *structurer la vie quotidienne* tout à fait nouvelle (mais si peu de jeunes le reconnaissent) : vivre en appartement (et tout ce que cela induit : faire la cuisine, le ménage...), travailler et aller en formation, être payé... Bien entendu, il est peu fait état des transgressions (le « mur », l'alcool, stupéfiants...) mais on peut faire l'hypothèse qu'elles ne sont pas plus importantes que celles que l'on trouverait chez des jeunes français du même âge et d'origine sociale équivalente. Disons, pour aller vite, que le rythme de leur vie ne leur en laisse pas beaucoup le loisir.

VIII. LA PHASE DE RESTITUTION (ajournée)

Cette phase est utilisée par un certain nombre de courants de la sociologie d'intervention, de la psychosociologie ou de la psychodynamique du travail (Prades, 2014). Christophe Dejours (2000), par exemple, parle de « validation et réfutation » réalisées pendant l'enquête même, la réfutation ne pouvant l'être - selon lui - que par l'utilisation pour le même objet de recherche de méthodes différentes. Alain Touraine (1978) ou François Dubet (2001) parlent de « conversion » pour nommer une proposition d'analyse que les chercheurs font aux acteurs. Le principal collaborateur de Michel Crozier, Erhard Friedberg (1988), parle de « communications des résultats » aux acteurs permettant « d'expérimenter directement la pertinence des analyses ». Quelle que soit la dénomination adoptée, il s'agit d'une restitution (partielle car synthétisée oralement) du contenu du travail effectué, des résultats obtenus et des propositions éventuelles. Cette phase, faisant partie intégrante de l'étude, a plusieurs objectifs : - objectif scientifique propre aux disciplines d'intervention auprès d'individus qui ne peuvent pas être seulement considérés comme une matière instrumentalisée ; aux sujets qui ont bien voulu confier leurs connaissances parfois intimes, les intervenants peuvent daigner leur retourner un peu de ce qu'ils en ont fait ou qu'ils comptent en faire. Il ne s'agit pas seulement d'éthique puisqu'en leur proposant ce « retour », les chercheurs participent à un échange avec les acteurs, à partir d'une parole interprétative (le moins possible) et complexifiée par les diverses associations qu'ils lui font subir. Et cet échange est susceptible de modifier le résultat final. L'exercice est assez peu pratiqué parce qu'il expose les chercheurs à une confrontation possible et donc à une prise de risque. Mais, une validation, même partielle, par les acteurs est aussi importante pour un chercheur-intervenant que ne l'est une publication, comme reconnaissance par les pairs, personne n'étant dépositaire de toutes les formes de savoirs, en particulier de ceux, expérientiels, provenant des terrains d'études.

La pandémie en a décidé autrement. Le regain, fin mars 2021, de contaminations dans la région n'a pas permis de réunir les personnes pour cette restitution avant la remise du rapport. Pour s'y substituer, une rencontre a pu être organisée avec les cadres qui ont pu recevoir l'intervenant après avoir pris connaissance du rapport écrit. Des précisions ont pu être apportées dans sa formulation (intégrées au présent texte) et un certain nombre de remarques plutôt positives. Parmi elles, le fait que ce rapport rassemble toute une série de données connues (pour la plupart) mais rarement rassemblées et qu'il introduise une dimension théorique confirmant cette unité rendant justice à la cohérence pratique qu'il décrit.

Les « révélations de cette étude » permettraient à chacun des acteurs « de se poser entre sidération et considération » (comme il est dit au début de l'étude), de s'interroger en introduisant « de l'humilité face à certaines certitudes et ainsi permettre de coconstruire un projet de service, de mettre en mouvement des priorités, de réfléchir à la mise en place d'un projet de suite ».

CONCLUSION : APRES LES « MOMENTS MNA »

« L'exil présente donc deux faces : sur l'une, il est perte, défection, spoliation, et celle-ci peut aller jusqu'à la désolation ; sur l'autre, il est quête de soi et création de monde, migration vers un destin à venir, invention de cet avenir, promesse de lendemains et déjà réalisation de ce monde dans l'arpentage des mondes. Le saut hors de soi dans le monde qui est une expulsion du monde est aussi par là même de qui promet un monde ou, mieux, ce qui vit de la promesse de mondes à venir et déjà réalise cette promesse dans la traversée des frontières. Les mondes adviennent par l'errance et la transgression » (Tassin, 2017). C'est pourquoi, par-delà les dures épreuves qu'ont traversées ces jeunes et celles qu'ils rencontrent toujours, aucun (ou presque) ne dit avoir de regrets. Si pour (presque) tous, la famille manque, le retour au pays natal n'est jamais envisagé : « Ce qui me manque ? Ma mère. Rien d'autre » (Entretien n° 17).

Cette étude, moins centrée sur le parcours des jeunes que sur leur vie « ordinaire » dans le SAS, dans ces « moments MNA », deux années où ils vont parfaire leur apprentissage - avant de se jeter de pleins pieds dans le monde des adultes - si différent de celui qu'ils connaissaient jusqu'ici. Vivre seul (même si souvent le logement est occupé par deux jeunes) dans un appartement équipé où le jeune va devoir cuisiner, faire le ménage, vider les poubelles, se soucier des voisins... ; se lever pour aller travailler et être à l'heure, se conformer à ce que dit l'employeur (qu'il soit bienveillant ou autoritaire), passer l'essentiel du temps libre dans l'appartement...

Cette vie quotidienne, décrite par les jeunes et les salariés, apparaît souvent comme des moments détachés les uns des autres avec pour point de mire : préparer l'après-18 ans, c'est-à-dire : - mettre de l'argent de côté (donc dépenser très peu) ; - se préparer au CAP (c'est-à-dire s'investir dans le travail et être présent au CFA) ; - réunir les conditions pour être en règle administrativement. C'est autour de l'accompagnement de cette vie quotidienne que nous concluons avec quelques préconisations.

1. Dans l'introduction de l'étude, nous avons emprunté au philosophe Henri Lefebvre sa « théorie des moments » qui, pour le dire brièvement, vise à comprendre et à associer les différents moments d'une vie qui – plus elle est abîmée – plus elle sera séparée en des moments et des temps distincts. La parcellisation de l'être a à voir avec l'état de la condition humaine. Dit d'une façon un peu générale et théorique, si l'unité de la personne se confond avec celle des différents moments qui composent sa vie, alors il ne serait pas indifférent que l'accompagnement contribue à cette liaison.
2. Par exemple, *en amont de leur prise en charge* en tant que MNA, certains passent souvent plus d'une année « à l'abri », où il arrive qu'ils perdent un temps précieux, surtout d'un point de vue administratif. « J'ai trop « glandé » avant d'arriver ici, et maintenant les 18 ans approchent et j'ai peur de me retrouver sans papiers ». Il y aurait sans doute des protocoles à établir avec les structures du premier accueil afin que l'orientation soit plus rapide et/ou que les démarches concernant la situation administrative puissent débiter au plus vite, pendant ce temps de mise à l'abri qui peut durer jusqu'à un an. Il s'agirait là d'un moment en amont de la prise en charge par l'institution et qu'il faudrait raccrocher au temps suivant.
3. Comme nous l'avons déjà noté, se pose d'emblée la question des pratiques des accompagnateurs qui apparaissent isolées ; chacun(e) des travailleurs(es) sociaux est accaparé.e par ses sept ou huit jeunes dont ils (elles) est le référent sans trop pouvoir réfléchir collectivement (excepté lors de la réunion hebdomadaire avec la coordonnatrice et mensuelle d'analyse des pratiques). L'accompagnement, aux dires des salariés, pêche en raison de cette caractéristique trop individualisée. *Cette dimension parcellaire apparaît comme en miroir avec celle que vivent les jeunes.* Il fait sans doute défaut d'un repère collectif traduit par un absent : *le projet de service*. Il pourrait faire l'objet d'un travail *d'élaboration collective* qui pourrait suivre cette étude. Bien que « le service ne soit pas soumis à l'obligation de le faire » (Entretien avec le Groupe encadrement), chacun reconnaît sa nécessité et sa réalisation collective, avec les salariés mais aussi les jeunes y compris des anciens.

4. Les *traumatismes* vécus par ces jeunes auraient intérêt à être plus systématiquement pris en charge ; il ne s'agit pas ici seulement de santé mentale mais d'effets cognitifs qui peuvent être à l'origine de blocages ou de retards dans les apprentissages actuels sans parler des effets à plus long terme. Il nous a été signalé et nous avons pu l'observer que ces traumatismes se traduisent en souffrance qui concernerait davantage les jeunes partis sans leur consentement. Ils vivent une sorte d'exil forcé et les travailleurs sociaux disent eux-mêmes leur impuissance à se charger de cette tâche ; repérés, ces jeunes devraient être systématiquement dirigés vers une personne compétente qui pourrait s'en charger ou les orienter vers d'autres thérapeutes. Il s'agit là du traitement des traumatismes.
5. Un autre type d'accompagnement pourrait concerner l'isolement social des jeunes. Il s'agirait moins d'un accompagnement individualisé que la mise en place (après Covid) de manifestations réunissant l'ensemble des jeunes. Le problème de l'insertion sociale est capital ; l'intégration ne peut pas n'être qu'économique : le Covid n'a pas arrangé les choses. Des sports collectifs, par exemple, devraient être systématiquement proposés. Est reprise ici une suggestion du « groupe encadrement » de *l'embauche d'un animateur* qui ouvrirait les jeunes à l'extérieur, à sortir, à apprendre à nager, « à manger une glace dans le vieux-Nice » ; il faudra leur faire un peu violence car « quand tu leur proposes de faire un pique-nique, ils pensent que ce faisant, tu n'auras pas le temps de t'occuper de leur dossier » (Entretien avec le groupe encadrement).
6. Dans le même sens, le rôle des surveillants de nuit pourrait être amplifié, rendant leur travail plus social (et moins dans le contrôle) : il faudrait a minima une véritable présentation du surveillant de nuit (peut-être, la fonction se modifiant, faudra-t-il changer le nom) : le trombinoscope, la pointeuse et le bip étant insuffisants.
7. Les problèmes d'analphabétisme ou d'apprentissage de la langue restent souvent trop peu soutenus : il est certain que ceux qui n'ont pas appris à lire et écrire dans leur langue maternelle vont au-devant de difficultés pour l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Il y aurait là un effort considérable à engager tant cette question est principale au regard de l'insertion.
8. Enfin, à l'approche des 18 ans, il manque des relais, pour beaucoup encore très seuls, insuffisamment insérés d'un point de vue social et culturel. Il y a danger à laisser ces jeunes à la merci d'influences diverses

(sans parler de prédateurs). Un *projet et un service de suivi* pourrait être envisagé.

9. Un *collectif de jeunes MNA sortis* de la Fondation pourrait avoir un rôle majeur dans l'accompagnement au moment de la sortie. Il suffirait de rassembler quelques « anciens » et y intégrer quelques volontaires avant qu'ils ne sortent de leur minorité. Les anciens MNA interrogés seraient favorables à leur participation à un tel *collectif d'entraide*.

Dans les propositions (devis) de l'ADRAP, était suggérée une *suite éventuelle* : « Dans un second temps, écrivions-nous, une intervention de type psychosociologique serait proposée qui comprendrait la réunion 3 fois par an de 2 groupes homogènes de jeunes et d'un comité de suivi composé de salariés avec la rédaction d'écrits à l'issue de chaque réunion. Elle permettrait de poursuivre l'étude par d'autres moyens, de la compléter à partir d'un « suivi » au long cours, de permettre une élaboration collective permettant à chacun des jeunes le développement de leur « actepouvoir ⁴²», leur socialisation, dans un dispositif dynamique.

L'étude terminée, nous proposons le dispositif suivant :

- Constitution d'un groupe de jeunes (composés de volontaires sortis du dispositif et d'autres encore MNA) se réunissant 3 fois par an avec pour objet : l'élaboration collective d'une réflexion sur la vie quotidienne (avec description et propositions). Il pourrait être animé par un travailleur social.
- Constitution d'un groupe de salariés (comprenant des liens avec les surveillants de nuit) se réunissant après (pour récupérer les réflexions des jeunes) avec 3 objectifs, qui seraient : - le travail en amont (comment préparer au mieux *l'entrée dans le service*) ; - la vie quotidienne avec élaboration des matériaux pour un *projet de service* ; - le *projet de suivi* (comment préparer les jeunes à leur sortie ?). Ce groupe devrait être animé par un intervenant tiers. Des communications écrites, pour validations intermédiaires, seraient systématiquement faites à l'encadrement.

Ce dispositif pourrait durer six séances environ, jusqu'à la rédaction finale des projets rédigés par l'intervenant tiers, avec validation des responsables du service.

⁴² L'actepouvoir est le concept central de la sociopsychanalyse : il renvoie à une conception psychosociale du pouvoir, le pouvoir sur nos actes et les effets de nos actes, y compris inconscients. Cf. Gérard Mendel, op.cit., 1992 et Jean-Luc Prades, *Du pouvoir sur nos actes*, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation », Paris, 2017.

En somme, et pour conclure, l'étude et les propositions qui la suivent viennent compléter un tableau évaluatif nettement favorable des pratiques décrites tout en anticipant d'éventuelles dérives futures concernant les jeunes (en essayant de suppléer à leur isolement social) et les salariés (en les aidant à prendre un peu de distance, la trop grande proximité et implication conduisant inéluctablement à l'épuisement)⁴³.

⁴³ Remerciements : la présente étude doit beaucoup à l'accueil qu'a reçu l'intervenant par tous les salariés du service (et par les jeunes) sans exception ; la coordonnatrice, le responsable d'activités et la directrice n'ont pas économisé leurs efforts. Leur participation active, du début à la fin, a rendu meilleure cette étude qu'elle ne l'aurait été sans elle.

ANNEXE 1

Guide d'entretien semi-directif individuels des jeunes

AVANT

- 1) Racontez brièvement votre vie dans votre pays natal (famille, scolarité, travail...)
- 2) Pourquoi êtes-vous parti ?

TRAJET

- 3) Racontez votre voyage.
- 4) Qu'est-ce qui a été le plus difficile ?
- 5) Combien de temps a-t-il duré ?

PRESENT

- 6) Est-ce que ce que vous avez trouvé ressemble à ce que vous attendiez ?
- 7) Est-ce que vous regrettez, ou pas, d'être parti ? Dites pourquoi.
- 8) Comment voyez-vous la société française ?
- 9) Qu'est-ce qui est bien (positif) ? Qu'est-ce qui est difficile (négatif) ?
- 10) Comment vivez-vous votre accompagnement ?
- 11) Votre relation avec les éducateurs ?
- 12) Vous sentez-vous isolés ou pas ? Libre ou pas ?
- 13) Comment ça se passe aux plans de : - l'apprentissage (avec le patron, le CFA) ; - le logement (cuisine, ménage, voisins), - loisirs (sports, activités) ; - sexualité, alcool, stupéfiants ; - religions ?

FUTUR

- 14) Etes-vous optimiste ou pessimiste sur votre avenir ?
- 15) Quels seraient vos projets ?
- 16) Qu'est-ce qui pourrait être fait dans l'immédiat pour améliorer votre vie ?

A N N E X E 2

Guide d'entretien semi-directif pour les groupes de jeunes

- 1) Vos relations avec les éducateurs ? Avez-vous confiance en eux ?
- 2) Quel est aujourd'hui votre problème principal ? Vos inquiétudes ?
- 3) Qu'est-ce que vous avez réussi ?
- 4) Vous sentez vous isolés ou pas ? Avez-vous des amis (africains, français ?)
- 5) Avez-vous une copine, des copains ?
- 6) Vie quotidienne : qu'est ce qui a changé depuis que vous êtes en France ?
- 7) Est-ce que vous regrettez d'être venu en France ? Ou au contraire, en êtes-vous content ? Pourquoi ?
- 8) Est-ce que vous rencontrez du racisme ?
- 9) Est-ce que vous pratiquez une religion ?
- 10) Avez-vous à faire à l'alcool, aux stupéfiants ?
- 11) Qu'est-ce que vous espérez ?

A N N E X E 3

Guide d'entretien semi-directif pour les salariés du service (2 groupes)

Préambule : votre fonction, votre formation ? Où avez-vous travaillé avant ?

- 1) En quoi l'accompagnement de ces jeunes vous pourrait spécifique ?
- 2) Pensez-vous réaliser les objectifs du service ? Expliquez.
- 3) L'accompagnement est d'ordre social, économique, psychologique : dites le domaine où vous pensez le mieux réussir et celui où c'est le plus difficile.
- 4) Les profils de ces jeunes vous paraissent-ils plutôt homogènes ou franchement hétérogènes ?
- 5) Dans les domaines qui suivent, pouvez-vous décrire les questions traitées et les problèmes rencontrés eu égard les pratiques des jeunes : - logement ; - formation ; - apprentissage ; - insertion sociale ; - loisirs ; - problèmes psychologiques.
- 6) Que se passe-t-il quand ils partent d'ici à 18 ans ?
- 7) Que faudrait-il faire pour améliorer les choses ?

A N N E X E 4

Guide d'entretien semi directif concernant la secrétaire

Préambule : depuis combien de temps travaillez-vous avec les MNA ? Avez-vous déjà travaillé avec d'autres jeunes ?

- 1) Avez-vous à faire aux jeunes en direct ; si, oui, dans quelles circonstances ?
- 2) Sur le plan administratif, qu'est-ce qui est spécifique à ces jeunes ?
- 3) En quoi ils se différencient des jeunes de la MECS, par exemple ?
- 4) Avez-vous rencontré avec eux des problèmes particuliers ?
- 5) Est-ce qu'ils s'adressent à vous pour des questions particulières ? Si oui, lesquelles ?
- 6) Comment les voyez-vous ?
- 7) Que faudrait-il faire pour améliorer les choses ?

A N N E X E 5

Guide d'entretien semi-directif avec la psychologue

- 1) Sans évidemment rentrer dans le détail, ni dans le cas de personnes particulières, comment – selon vous – qualifier d'un point de vue psychologique les MNA que vous avez rencontrés ?
- 2) Peut-on parler de traumatisme ?
- 3) A quelle occasion les rencontrez-vous ?
- 4) Comment se comporte-t-il lorsqu'ils vous rencontrent ?
- 5) Sont-ils plus réticents (ou pas) que d'autres jeunes de leur âge à parler avec vous ?
- 6) En général, de quoi parlent-ils volontiers et sur quel type de questions ils « reculent » ?
- 7) Le travail fait avec eux vous paraît-il suffisant ?
- 8) Que faudrait-il faire, selon vous, pour que le travail psychologique s'améliore ?

A N N E X E 6

Guide d'entretien semi-directif avec un surveillant de nuit

- 1) Pouvez-vous décrire succinctement une nuit type ?
- 2) Quelles relations entretenez-vous avec les jeunes ? Avec l'équipe ?
- 3) Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?
- 4) Etes-vous présentés aux jeunes quand ils arrivent ?
- 5) Comment voyez-vous ces jeunes ?
- 6) Etiez-vous préparé à faire ce travail ?
- 7) Qu'est-ce qui vous a étonné ?

A N N E X E 7

Guide d'entretien semi-directif auprès des cadres du service (responsable d'activités et coordonnatrice)

- 1) Y-a-t-il un projet de service ? quels en sont ou seraient les grandes lignes ?
- 2) Que pensez-vous bien réussir ou au contraire moins bien faire ?
- 3) Quels effets de la crise Coronavirus sur l'accompagnement ?
- 4) Ce public (MNA) vous étonne-t-il ou au contraire est-il conforme à ce que vous attendiez ? Expliquez.
- 5) Il me semble que des interrogations concernent l'amont et l'après : dans le temps de « mise à l'abri » et quid après 18 ans ? Qu'en pensez-vous ?
- 6) Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?
- 7) Que faudrait-il faire pour améliorer les choses ?

A N N E X E 8

Guide d'entretien semi-directif pour le surveillant de nuit

- 1) Comment se passe une nuit lamda, typique ?
- 2) Quel type de problèmes rencontrez-vous ?
- 3) Vous arrive-t-il de rester dans un appartement (pas seulement passer) ?
- 4) Pouvez-vous dire ce qu'il y a de plaisant ou moins plaisant (suivant le cas) dans votre travail ?
- 5) Rendez-vous compte systématiquement de ce qui se passe ? A qui ? Comment ?
- 6) Comment qualifier ces jeunes MNA ?

A N N E X E 9

Guide d'entretien semi-directif pour les anciens MNA

- 1) Depuis quand êtes-vous sortis de la Protection de l'Enfance ?
- 2) Comment s'est passé votre accompagnement social ?
- 3) Quels problèmes avez-vous rencontrés au cours de cet accompagnement ?
- 4) Qu'est-ce qui vous a aidé et desservi ?
- 5) Que pourriez-vous dire de cet accompagnement ?
- 6) Quelle est votre situation actuelle ?
- 7) Quels problèmes rencontrez-vous encore ?
- 8) Quelles sont vos relations avec votre famille, votre pays d'origine ?
- 9) Seriez-vous prêt à donner un peu de votre temps pour aider les jeunes MNA ? Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait être fait ?

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLEGER J. 1979. « Psychanalyse du cadre psychanalytique » dans KAËS R. (sous la dir.) *Crise, rupture et dépassement*, Paris, Dunod
- BOURDIEU P. 1979. *La distinction*, Paris, Editions de Minuit
- BRICAUD J. 2012. « Accueillir les jeunes migrants. Les mineurs isolés étrangers à l'épreuve du soupçon », Lyon, *Chronique Sociale*
- CESAIRE A. 1983. *Cahier d'un retour au pays natal* (1947), Paris, Editions Présence africaine
- DEJOURS C. 2000. *Travail, usure mentale*, Paris, Bayard Editions
- DUBET F. 2001. « Plaidoyer pour l'intervention sociologique » dans Vancken D. et Kutu O. *La sociologie et l'intervention*, Bruxelles, Editions De Boeck
- ETIEMBLE ANGELINA. 2002. *Les mineurs isolés étrangers en France*, Etude réalisée pour la Direction de la population et des migrations, Rennes, Quest'us
- FASSIN D. 2000. « L'ethnopsychiatrie et ses réseaux. L'influence qui grandit » ; et « Les politiques de l'ethnopsychiatrie », *L'homme*, 153
- FRIEDBERG E. 1988. *L'analyse sociologique des organisations*, revue *POUR*, n° 28, Paris, GREP
- HONNETH AXEL, 2010. *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les Editions du Cerf, 2010
- JOVELIN EMMANUEL 2020. « Les mineurs isolés étrangers à la recherche de la reconnaissance » in Claudio Bolzman et all. (sous la direction), « *Mineurs isolés* », *mineurs migrants séparés de leurs parents*, Paris, L'Harmattan
- KAËS R. 1979. « Introduction à l'analyse transitionnelle » in KAËS R. (sous la dir.), *Crise, rupture et dépassement*, Paris, Dunod
- LACHAL C. 2008. « Le partage du traumatisme : comment soigner les patients traumatisés ? », *Le Journal des psychologues*, 153
- LEFEBVRE H. 1973. *La somme et le reste*, Paris, Belibaste Editeur
- LOURAU R. 1970. *L'analyse institutionnelle*, Paris, Editions de Minuit
- MACE M. 2017. *Sidérer, considérer. Migrants en France, 2017*, Paris, Editions Verdier
- MENDEL G. 1992. *La société n'est pas une famille*, Paris, La Découverte
- NATHAN T. 1994. *L'influence qui guérit*, Paris, Odile Jacob
- ONFRAY MICHEL, 2010. *Le crépuscule d'une idole. L'affabulation freudienne*, Paris, Grasset
- PRADES J-L. 2014. *Figures de la psychosociologie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation »
- PRADES J-L. 2017. *Du pouvoir sur nos actes*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Savoir et formation »

- PRADES J-L. 2018. *Figuras de la psicociologia. De la critica de Taylor al actepoder de Gérard Mendel*, Buenos Aires, Lugar Editorial
- PRADES J-L. 2018 *Introduction à Gérard Mendel. Une anthropologie et une clinique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation »
- PRADES J-L. 2019. *Plateforme jeunes 1 : un support contre l'instabilité*, Rapport d'Etude pour le compte de la Fondation de Nice (version écourtée publiée dans *Les Cahiers de l'Actif*, n° 512-513, janvier-février 2019)
- PRADES J-L. 2020a. *Plateforme jeunes 2 : un espace transitionnel vers l'insertion*, Rapport d'Etude pour le compte de la Fondation de Nice
- PRADES J-L. 2020b. *La démocratie sclérosée. Matériaux sociopsychanalytiques pour son renouvellement*, Paris, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation »
- PRADES J-L. 2020c. *L'institution revisitée* (sous la dir., avec G. Monceau), *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n° 30
- SINANIAN A., ROBIN-POUPARD F. 2018. « Traumatismes et secrets : les enjeux de la relation clinique avec les mineurs non accompagnés », *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n° 25
- TARRIUS A. 2001. *Les nouveaux cosmopolitismes*, Editions de L'Aube
- TASSIN E. 2017. « Philosophie et politique de la migration », *Raison publique*, 21
- TASSIN E. 2018. « Condition migrante et existence humaine » dans la *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n° 25
- TOURAIN A. 1978. *La voix et le regard*, Paris, Seuil
- WINNICOTT D.W. 1975. *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard